

Rapport annuel 2016





RESA S.A.

Rue Louvrex, 95
4000 Liège
Belgique

RPM Liège - 0847.027.754

www.resa.be



Sommaire

#1

L'édito - **4**

#3

Rapport de gestion 2016 - **10**

#5

Comptes annuels 2016 - **38**

2#

6 - Organes de gestion

4#

18 - Temps forts 2016

6#

68 - Liste des adjudicataires

#

1

L'édito

**Connectons
nos énergies !**





Stéphane MOREAU
Administrateur-délégué
NETHYS S.A.

Principal gestionnaire des réseaux de distribution (GRD) d'électricité et de gaz en Province de Liège, RESA y est le premier contact et le partenaire privilégié de tout citoyen ou toute entité à la recherche de solutions de proximité, crédibles, solidaires et durables d'approvisionnement et de gestion des dépenses en énergies. Plus de 670.000 clients sont desservis par RESA sur le territoire de 73 communes : 71 en Province de Liège (37 en électricité et gaz, 17 en électricité uniquement et 17 en gaz uniquement) et 2 en Province de Namur (gaz).

Aujourd'hui, comme la plupart des GRDs européens, RESA fait face à un double défi.

Il s'agit primo d'investir dans la transition énergétique d'un réseau électrique centralisé, encore fortement basé sur les énergies fossiles, vers un réseau intelligent et distribué, axé essentiellement sur les énergies renouvelables. Cette transition est indispensable pour accompagner la mutation sectorielle guidée notamment par les ambitieux objectifs européens en matière de climat et d'énergie (40% de réduction des émissions de gaz à effet de serre, 27% d'économies d'énergie et 27% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030).

Il s'agit, en parallèle et sans la moindre concession quant à la sécurité des réseaux, d'améliorer en permanence l'efficacité et la productivité de RESA afin de répondre à l'approche réglementaire Revenu Cap incitative, de plus en plus répandue en Europe et reprise par la

CWaPE, le régulateur wallon, dans son projet de nouvelle méthodologie tarifaire pour la période réglementaire 2019-2023 (en cours de finalisation).

Dans ce contexte, outre les investissements indispensables dans ses réseaux électrique et gazier, RESA a poursuivi en 2016 une série de projets d'ampleur précédemment entamés.

L'année 2016 a ainsi vu aboutir les activités de conception de la solution applicative de même que le démarrage des développements et du testing du projet sectoriel de clearing house fédérale, Atrias. Ce projet complexe pour le secteur vise à réaliser une plateforme capable de supporter les échanges d'informations dans le monde SMART dont les prémices sont désormais perceptibles. Il devrait aboutir à l'automne 2018.

Fin 2016 a également été lancé le projet SCADA (Supervisory Control And Data Acquisition) au sein de RESA. Celui-ci vise à déployer progressivement ces prochaines années un système intégré de conduite des réseaux de distribution d'électricité et de gaz, articulé autour d'une future gestion coordonnée des données de plus en plus nombreuses relevées sur nos réseaux : les données issues des futurs compteurs communicants (AMI/MDM), les données cartographiques (GIS), les données de distribution et de défaut relevées directement sur le réseau (OMS/DMS), etc.



La Compagnie du Monty S.A.
représentée par
Pierre MEYERS
Président du
Conseil d'administration

Concernant les compteurs communicants (Smart Meters), RESA a poursuivi en 2016 le placement de compteurs pilotes connectés et arrêtera ses choix technologiques dans le courant de l'année 2017 afin de répondre aux exigences de déploiement dès 2019-2020.

RESA participe activement aussi au développement et à l'implémentation de la plateforme PoWalCo de coordination des chantiers entre gestionnaires de voirie et gestionnaires de câbles et canalisations en Région wallonne. Enfin, RESA et l'Université de Liège se sont associées pour cinq ans au sein d'une chaire universitaire sur la thématique des micro-réseaux, afin d'en étudier ensemble la conception, l'intégration dans le système électrique global et la conduite optimale.

Acteur économique de premier plan en Province de Liège, la solidité financière et stratégique de RESA s'est vue reconvenue lors du placement à succès d'un emprunt obligataire en juillet 2016, visant à rapprocher la structure de financement de RESA du gearing imposé par le régulateur. L'agence de notation Moody's a en effet attribué à RESA une notation A2, équivalente à la notation de la Région wallonne.

Solide et ambitieuse, RESA est consciente des enjeux d'un monde énergétique en pleine mutation et entend jouer pleinement, au-delà de son rôle premier de gestionnaire de réseaux, ses rôles de vecteur de solidarité et de facilitateur d'innovations.

Organes de gestion de RESA S.A.

Le Conseil d'administration

La composition du Conseil d'administration a connu récemment d'importantes modifications.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2016

1. **PUBLIFIN SCIRL**, représentée par **M. André GILLES**
Président
2. **NETHYS S.A.**, représentée par **M. Stéphane MOREAU**
Administrateur-délégué
3. **M. Claude PARMENTIER**
Vice-Président
4. **M. Georges PIRE**
Vice-Président
5. **M. Dominique DRION**
Administrateur
6. **M. Pol GUILLAUME**
Administrateur
7. **M. Pol HEYSE**
Administrateur
8. **Mme Denise LAURENT**
Administrateur
9. **Mme Josette MICHAUX**
Administrateur
10. **M. Pierre STASSART**
Administrateur
11. ABNM Consulting Services SPRL
représentée par **M. Diego AQUILINA**
Administrateur
12. La Compagnie du Monty S.A.
représentée par **M. Pierre MEYERS**
Administrateur
13. CGO S.A.
représentée par **M. Philippe DELAUNOIS**
Administrateur

SITUATION AU 30 JUIN 2017

1. La Compagnie du Monty S.A.
représentée par **M. Pierre MEYERS**
Président
2. **M. Pol GUILLAUME**
Vice-Président
3. **Mme Josette MICHAUX**
Vice-Présidente
4. **NETHYS S.A.**, représentée par **M. Stéphane MOREAU**
Administrateur-délégué
5. **M. Pol HEYSE**
Administrateur
6. **Mme Denise LAURENT**
Administrateur
7. **M. Pierre STASSART**
Administrateur
8. **PUBLIFIN SCIRL**, représentée par **M. André GILLES**
Administrateur¹
9. CGO S.A.
représentée par **M. Philippe DELAUNOIS**
Administrateur

(1) M. André GILLES a fait connaître à PUBLIFIN SCIRL en date du 6 juin 2017 sa décision de ne plus agir en qualité de représentant de la société en cette qualité.



Le Comité de direction

1. **NETHYS S.A.** représentée par **M. Stéphane MOREAU**
Président
2. **Mme Bénédicte BAYER**
Chief of the CEO office
3. **M. Poi HEYSE**
CFO
4. **M. Gil SIMON**
General Secretary
5. **M. Claude HUBIN**
Expert auprès du Comité de direction



Les Comités spécifiques

Comité d'éthique ⁽¹⁾

M. Georges PIRE

Président

M. Poi GUILLAUME

Membre

Mme Josette MICHAUX

Membre

Comité exécutif et stratégique ⁽²⁾

M. Poi HEYSE

Président

M. Claude PARMENTIER

Membre

M. Georges PIRE

Membre

M. Pierre STASSART

Membre

Comité de nomination et de rémunération

M. Dominique DRION ⁽³⁾

Président

Mme Denise LAURENT

Membre

M. Poi GUILLAUME ⁽⁴⁾

Membre

Comité d'audit et de risques

M. Claude PARMENTIER ⁽⁵⁾

Président

M. Poi GUILLAUME

Membre

Mme Josette MICHAUX

Membre

(1) Dissout par le Conseil d'administration du 25 avril 2017

(2) Dissout par le Conseil d'administration du 25 avril 2017

(3) Remplacé par CGO S.A. représentée par M. Philippe DELAUNOIS

(4) Nommé par le Conseil d'administration du 25 avril 2017

(5) Remplacé par CGO S.A. représentée par M. Philippe DELAUNOIS



RESA en chiffres



Une identité et des valeurs fortes

Qualité
Sécurité
Disponibilité
Efficience

671.062

POINTS DE FOURNITURE
GAZ ET/OU ÉLECTRICITÉ

719

COLLABORATEURS

135.500

POINTS
d'éclairage public

14.048

KILOMÈTRES
de réseau électrique

4.009

KILOMÈTRES
de réseau gazier

8

SITES
D'EXPLOITATION

5.856.949

MWh/AN
APPELÉS
SUR LE RÉSEAU GAZ

3.635.642

MWh/AN
APPELÉS
SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Rapport de gestion

du Conseil d'administration
sur les comptes annuels
au 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous faire rapport de l'exercice comptable couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2016.

Le Conseil d'Administration souhaite, dans un premier temps, porter à votre connaissance les éléments d'information suivants intervenus au cours de l'exercice 2016 :

I. ACTIVITÉS DE GESTIONNAIRE DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

A. Contexte réglementaire et tendances générales de l'exercice

Les activités de gestion de la distribution d'électricité et de gaz se sont effectuées sous le couvert de tarifs de distribution approuvés en électricité et en gaz jusqu'au 31/12/2016.

Pour rappel, en date du 1er juillet 2014, la compétence en matière tarifaire a été transférée au régulateur régional, la CWaPE (Commission wallonne pour l'Energie), laquelle avait d'ores et déjà convenu avec les GRD de l'instauration d'une période tarifaire transitoire pour les exercices 2015 et 2016 reposant sur une méthodologie transitoire calquée sur l'Arrêté Royal tarifaire de 2008 comprenant toutefois certaines adaptations en matière d'index, de RAB et de rémunération équitable. La régulation actuellement en cours au sein de la CWaPE repose sur un modèle « cost + » s'inscrivant dans la continuité de la méthodologie de la CREG.

D'une manière générale, l'année 2016 se caractérise par une baisse de 1,67 % des volumes facturés en électricité, soit une situation stable qui s'explique par la forte diminution d'activité d'un grand client industriel et par la diminution de la consommation de 2,21 % des clients raccordés en basse tension. En ce qui concerne la distribution de gaz, on assiste à une hausse des volumes distribués de 3,02 % dus principalement à une augmentation de 1,13 % des EAN et des degrés-jours de 10,32 %.

La conjugaison de ces deux phénomènes se traduit par une hausse du chiffre d'affaires Gridfee (redevance de distribution) de RESA S.A. de 2,54 %.

Notons également, en ce qui concerne la rémunération des activités de GRD, que les taux OLO 10 ans, principaux facteurs de la détermination de la marge de rémunération de l'activité sont à des niveaux historiquement bas et restent sous la barre de 1% en 2016. Cependant, l'application de la nouvelle formule de détermination de la marge équitable du GRD instaurée par la méthodologie tarifaire transitoire 2015-2016 de la CWaPE a permis de limiter les effets de cette baisse (impactant uniquement l'actif régulé secondaire) sur le résultat net du GRD. Ce dernier est en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Pour le futur, la pression réglementaire s'exerçant sur le GRD tendra immanquablement à s'intensifier. Il incombera au GRD de faire preuve de la plus grande rigueur de gestion et de la plus grande efficacité possible dans la gestion des coûts gérables afin de ne pas dégrader son bénéfice, c'est-à-dire la rémunération des capitaux investis (RemCI). Pour maintenir sa rentabilité, RESA doit dès lors continuer à améliorer son efficacité, notamment par une gestion optimale des actifs et des ressources consacrées.

Au cours de l'année 2016, les travaux se sont poursuivis entre les différents acteurs du marché et la CWaPE sur la détermination des principes de la future méthodologie tarifaire. L'année

2017, et sans doute 2018, feront figure d'année transitoire dans le cadre des travaux actuellement menés par le Régulateur et les acteurs du marché portant sur une nouvelle méthodologie pour les années 2019-2023.

Au vu du calendrier associé à l'adoption et l'entrée en vigueur d'une nouvelle méthodologie tarifaire, il semble de plus en plus probable que cette période transitoire déborde même sur l'année 2018.

B. Émission d'un emprunt obligataire sur le marché non réglementé Alternext

En juin 2016, le Conseil d'administration a pris connaissance de la « notation » post émission obligataire délivrée par l'agence de notation Moody's. Cette notation est qualifiée de A2, avec une perspective stable.

- En juillet 2016, le Conseil d'administration a arrêté les conditions et procédé officiellement au placement d'un emprunt obligataire d'un montant total de 500 millions d'€ en trois tranches :
- 300 millions d'€ à un taux d'intérêt de 1,00% venant à échéance en 2026 ;
- 130 millions d'€ à un taux d'intérêt de 1,65 % venant à échéance en 2031 ;
- 70 millions d'€ à un taux d'intérêt de 1,95 % venant à échéance en 2036.

Ces obligations ont été placées auprès d'investisseurs professionnels de haute qualité en Europe, lesquels ont par ailleurs manifesté un intérêt marqué pour la société conduisant à un carnet d'ordres de plus de 1,5 milliard pour la tranche d'obligations venant à échéance en 2026.

Elles ont été émises le 22 juillet 2016 à une valeur nominale minimum de 100.000 € et admises à la négociation sur Alternext Brussels.

Ce programme a permis, outre le remboursement d'avances court terme et long terme de 200 M€ de RESA S.A. à NETHYS S.A., de procéder à une réduction de capital de 250 M€ dans le chef de RESA. Il a également permis de rapprocher la structure de financement de RESA du gearing imposé par le Régulateur de l'ordre de 47,5% de fonds propres et 52,5% de dettes tout en conservant le coefficient S figé dans la RAB primaire autour de 83% et de s'inscrire dans les exigences de la méthodologie tarifaire 2019-2023 en termes de rapport equity/dettes pour optimiser la RemCI. Notons enfin que les termes et conditions de ce programme limitent le versement annuel d'un dividende à maximum 60% du résultat net et la dette nette ne peut excéder 55% de la RAB. Ces critères permettent entre autres à RESA de conserver sa notation A2.

C. Entrée en vigueur des dispositions de l'Arrêté royal du 4 décembre 2012 relatif aux prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail

Par Arrêt du 5 mars 2015, le Conseil d'Etat a débouté RESA, ainsi que d'autres Gestionnaires de réseaux de distribution, de leur recours en annulation à l'encontre de l'Arrêté royal du 4 décembre 2012 relatif aux prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail.

Outre l'impossibilité de respecter ces dispositions dans les délais impartis compte tenu de l'ampleur et de la quantité des

installations concernées, cette décision de justice implique un coût estimé à 110 M € sur 15 ans. Ce délai de 15 ans pour une mise en conformité est celui proposé par l'ensemble des GRD via Synergrid mais n'a pas encore été validé par le SPF Emploi.

Une révision dudit arrêté n'étant plus d'actualité, des contacts via Synergrid tentent néanmoins d'obtenir une interprétation tenant compte de la situation particulière des gestionnaires de réseaux. L'objectif de cette démarche vise, d'une part, à reculer de quelques années la date limite pour réaliser les analyses de risques et d'autre part, à repousser à 2032 la date limite de mise en conformité des anciennes installations ; il consiste aussi à exonérer les cabines et postes d'un rapport de premier contrôle par un organisme agréé et enfin d'un examen de conformité et d'analyses des risques les installations qui font partie du réseau de distribution basse tension.

Un marché a été lancé en 2016 en vue de procéder à une analyse de risques sur l'ensemble de nos 3.000 cabines réseaux pour le 31/12/2019 (postes sources, sous-stations, ...). Une procédure de marché public a aussi été lancée en vue de procéder à une rénovation des cabines répertoriées comme potentiellement dangereuses suite à l'analyse de risques. Les premiers travaux débiteront en 2017.

D. Intempéries du 15 janvier 2016

Le vendredi 15 janvier 2016, les conditions climatiques hivernales exceptionnelles qui ont sévi en province de Liège, ont occasionné d'importantes avaries sur les réseaux de distribution d'électricité moyenne tension, provoquant des coupures d'électricité de plusieurs heures, voire plusieurs jours dans certains cas les plus problématiques.

Ces coupures d'électricité étaient imprévisibles car provoquées par un phénomène rarissime d'accumulation de glace et de neige sur nos lignes.¹

Dès les premiers instants, les équipes opérationnelles de RESA ont été mobilisées pour répondre à cette situation d'urgence absolue, qu'il s'agisse des équipes spécialisées de dépannage ou des techniciens moyenne tension. L'ensemble de nos équipes ont mis tous les moyens en œuvre afin de rétablir l'alimentation électrique dans les plus brefs délais.

L'organisation mise en place a permis que toutes les interventions se déroulent sans accident ni incident humain, et ce alors que la situation était exceptionnelle et particulièrement dangereuse au niveau électrique.

Si la qualité et la rapidité de nos équipes d'intervention ont été unanimement soulignées, le dispositif de communication encadrant les interventions de dépannage et de rétablissement a, quant à lui, mis en évidence plusieurs difficultés dues aux contraintes de la situation qui ont conduit à une révision du plan interne d'urgence et d'intervention (PIU) en renforçant le processus de communication lié aux procédures opérationnelles à l'attention des représentants des autorités communales et provinciales.

E. Activités opérationnelles

a) Processus de reprise de la gestion opérationnelle des réseaux électriques du centre-ville de Liège

Le 10 octobre 2011, un accord ORES – ELECTRABEL – VILLE

DE LIEGE – NETHYS consacrait la reprise par RESA des activités de Gestionnaire du Réseau de Distribution d'électricité sur le territoire de la Ville de Liège (centre-ville).

Suite à l'absorption partielle d'Intermosane secteur 1 en juin 2013, l'intégration de la branche d'activités d'Intermosane secteur 1 au sein de RESA a permis d'unifier sous une même entité les réseaux électriques et gaziers sur le territoire de la Ville de Liège. Conformément aux dispositions du Protocole d'accord intervenu, ORES assure l'exploitation desdits réseaux durant la période transitoire allant du 1er juillet 2013 au 31 décembre 2016.

Progressivement, RESA a mis à disposition du personnel afin de remplacer les postes directement affectés à la gestion des réseaux de Liège centre-ville. Finalement, 31 personnes ont été mises à disposition d'ORES. Aujourd'hui, elles ont acquis la connaissance des spécificités de ce réseau.

Par contre, les activités liées aux processus de marché (signatures de contrat, changement de fournisseur, déménagement,...) sont restés centralisés dans les services d'ORES sans mise à disposition de personnel.

Tout au long de cette année 2016, les groupes de travail mixtes constitués entre les équipes de RESA et ORES ont œuvré à la préparation du transfert des données informatiques des systèmes informatiques d'ORES vers ceux de RESA au 1er janvier 2017.

Durant le mois de décembre 2016, la finalisation de la migration des données permettant la reprise opérationnelle du réseau a été réalisée (plans, données techniques relatives au réseau, à l'éclairage public,...) et ces données sont donc disponibles dans nos propres systèmes informatiques.

RESA a accueilli sur nos différents sites le personnel RESA qui occupait les locaux d'exploitation d'ORES au Quai Godefroid Kurth. Le bureau d'accueil à la clientèle qui s'y trouvait a été transféré dans nos nouveaux bureaux d'accueil, complètement réaménagés, qui ont ouvert leurs portes le 19 décembre.

Ces opérations terminées, RESA assure donc la gestion opérationnelle du réseau électrique de la Ville de Liège depuis le 1er janvier 2017 à savoir :

- La construction, et la maintenance des réseaux en haute et basse tension
- Le dépannage des clients en haute et basse tension
- La conduite du réseau (avec la coordination entre les dispatchings RESA et ORES)
- L'étude et la maintenance du réseau d'éclairage public
- L'étude et la réalisation des raccordements des clients
- Ou encore la gestion des raccordements « forains », la gestion des impétrants...

Les véhicules d'intervention RESA circulent donc sur le territoire de Liège tout entier.

Par contre, toutes les activités centralisées, portant sur les bases de données des clients, comme la gestion des processus de marché, la facturation aux clients sociaux,... restent gérées par ORES, qui a accepté cette mission complémentaire, jusque fin juin 2017. Les deux opérateurs ont donc convenu de prolonger la période transitoire jusqu'au 30 juin 2017. Cette décision fut motivée par la nécessité de s'assurer de la bonne transition dans la gestion des bases de données et d'une bonne qualité de service à l'égard des utilisateurs de réseaux de la Ville

1 - Ce phénomène est appelé « accréation de la glace atmosphérique », soit un phénomène aléatoire d'accumulation de glace sur une structure, en l'occurrence les câbles du réseau électrique.

de Liège.

Cette période de janvier à juin 2017 sera pleinement consacrée à la migration des données relatives aux clients. A l'issue de cette période transitoire, RESA gèrera l'ensemble des activités de gestionnaire de réseau électricité et gaz sur Liège centre-ville.

b) Participation au projet de clearing house fédérale, Atrias, une réalisation complexe qui prend forme

Les GRDs et Atrias sont engagés dans le programme Central Market System (clearing house fédérale) depuis plusieurs années. Ils mettent tout en œuvre afin de mener à bien ce projet complexe et important pour le secteur qui vise à réaliser une plateforme capable de supporter les échanges d'informations dans le monde SMART dont les prémices sont désormais perceptibles.

Les investissements tant humains que financiers dans ce projet national consentis par le GRD ont toutefois généré des discussions avec le Régulateur et ont permis de conclure à la reconnaissance dans les tarifs de distribution pour les périodes tarifaires 2015-2016 et 2017 d'une enveloppe forfaitaire complémentaire pour le projet sur base du nombre d'EAN à disposition des différents GRD, tenant compte du fait que le GRD supporte au cours des années 2016 et 2017 simultanément les coûts de développement de la clearing house ATRIAS (CMS) et les coûts de maintenance de la clearing house actuels sur base de l'introduction par le GRD d'un business plan pluriannuel des coûts et bénéfices escomptés du projet de clearing house ATRIAS.

L'année 2016 aura vu aboutir les activités de conception de la solution applicative, le démarrage des développements et du testing, par blocs de fonctionnalités.

Les stratégies de migration des données ainsi que de transition du marché ont été élaborées et approuvées par les régulateurs.

Des phases de tests se dérouleront tout au long de l'année 2017, par groupes de scénarios, entre GRDs et CMS puis parallèlement entre GRDs, CMS et fournisseurs d'énergie (test de bout en bout).

La principale préoccupation du marché sera en effet d'organiser les conditions d'un go-live CMS en 2018 qualitativement satisfaisant pour l'ensemble des acteurs.

Chez RESA, le programme Atrias@RESA consolide toutes les composantes de la transformation interne visant à implémenter dans ses propres systèmes les changements liés à la mise en œuvre de ce nouveau modèle de marché ainsi que les spécificités liées à l'intégration avec le CMS.

c) PoWalCo ASBL : plateforme wallonne de coordination de chantiers

Chaque gestionnaire de voirie (GV) et gestionnaire de câbles et canalisations (GCC), dont NETHYS (VOO) et RESA, a, en vertu du décret du 30 avril 2009, l'obligation de partager annuellement les projets de chantier « d'une certaine importance » et d'autre part, l'obligation de coordonner tout chantier d'une certaine importance en vue de réduire les nuisances inhérentes au chantier, de préserver la pérennité des voiries et d'accroître la sécurité. C'est dans ce cadre que sous l'impulsion du Gouvernement wallon, l'ASBL PoWalCo a vu le jour et est appelée à créer et à développer un portail informatique sécurisé permettant la col-

lecte, la validation, la structuration et la circulation des informations, la gestion de la programmation, de la coordination et des autorisations d'ouverture de chantier.

Suite à la désignation par l'ASBL d'un fournisseur pour la mise en place de cette plateforme, RESA participe activement, au même titre que les autres intervenants concernés, à l'implémentation de cet outil de coordination et procède à l'adaptation de ses propres processus et procédures internes de manière à répondre complètement aux impératifs réglementaires.

L'entrée en vigueur effective de toutes les dispositions du décret est actuellement fixée au 31 décembre 2016 au plus tard.

d) Mise en place d'une chaire universitaire avec l'ULg

Une chaire universitaire a été établie fin de l'année 2015 avec l'Université de Liège sur la thématique des « Microgrids ». Les microgrids (ou micro-réseaux) sont des systèmes électriques localisés composés de dispositifs consommateurs d'énergie, de sources d'énergie distribuées, et de dispositifs de production et de stockage. Le microgrid peut être vu comme une seule entité du point de vue du réseau de distribution d'électricité, et a éventuellement la capacité d'être auto-suffisant, c'est-à-dire de se déconnecter momentanément du réseau. Les microgrids sont amenés à se développer fortement dans les années à venir et ce, vu (i) les coûts sans cesse décroissants de la production distribuée et du stockage (ii), le besoin d'optimisation local des différents éléments d'un système énergétique, principalement pour des questions d'efficacité énergétique et de complexité de gestion du système électrique dans son ensemble et (iii) une nécessité sans cesse grandissante de flexibilisation de la charge.

Les défis scientifiques et techniques associés au développement des microgrids sont donc nombreux. Parmi ces derniers, trois sont particulièrement importants et liés à la prise de décision intelligente dans les microgrids :

- (i) la conception des microgrids offrant la meilleure garantie de rentabilité énergétique ou économique ;
- (ii) l'intégration de ces microgrids dans le système électrique global ;
- (iii) la conduite optimale de ces microgrids.

L'expérimentation des méthodes développées au sein des points i à iii sera prévue sur un ou deux microgrids "site test" (en cours de définition actuellement).

C'est dans ce contexte que RESA et l'Université de Liège collaboreront ensemble sur ces thématiques durant les cinq prochaines années.

F. RESA : moteur d'innovations

Le rôle du Gestionnaire de réseaux de distribution et son interaction avec les différents acteurs du marché est nécessairement appelé à évoluer dans les années à venir. L'évolution technologique liée à la domotique et l'internet des objets (IoT) amènera inévitablement le GRD à développer de nouveaux services tournés vers une efficacité énergétique accrue des ménages, avec pour enjeu majeur la poursuite du traitement exclusif des données de comptage. L'appartenance au groupe NETHYS est un atout majeur pour le GRD RESA dans la perspective de l'évolution future de son métier de facilitateur de marché.

Différentes collaborations ont été initiées au sein du groupe NETHYS, dont RESA fait partie et en tire les bénéfices, afin de préparer l'avènement de phénomènes nouveaux que sont les micro-grids ou encore la gestion de la flexibilité des réseaux électriques.

II. LES GRANDES RÉALISATIONS EN 2016

A . Sur le réseau de Distribution d'Électricité

Comme chaque année, RESA a réalisé plusieurs ouvrages majeurs sur son réseau de distribution d'électricité en vue d'améliorer l'efficacité, la sécurité et la qualité de celui-ci.

Ci-dessous, une synthèse des principaux chantiers :

a) Boucle 10.000 volts à Bassenge

Un ensemble de câbles moyenne tension a été posé pour le passage en 15.000 volts du réseau situé entre les cabines TIGE DE LIXHE et BASSENAGE. Cette réalisation permettra d'augmenter la capacité de puissance afin d'accueillir de potentiels futurs clients. Par la même occasion, RESA a modifié quatre cabines réseau qui ont été remises aux nouvelles normes de sécurité. RESA a également posé 5.000 m de câbles et désaffecté 7.680 m de câbles papier vétustes.

b) Alimentation de la sous-station DARSE à Seraing

RESA a réalisé une pose importante (3.400 m) de câbles moyenne tension pour alimenter la nouvelle sous-station de DARSE, qui alimentera notamment une station de l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège (AIDE). Ceux-ci ont été posés le long du quai Jules Destrée, le pont de Seraing et l'avenue Greiner. Ils serviront également à l'alimentation des futurs transformateurs 15.000/6.000 volts qui seront installés pour l'alimentation de la nouvelle cabine divisionnaire HAUTS-FOURNEAUX en remplacement de la sous-station de TRASENSTER.

c) Renforcement du réseau sur le site du Val Benoît à Liège

Une nouvelle cabine divisionnaire alimentant la zone du site du Val Benoît (anciennement Université de Liège) a été installée en 2016 par RESA par l'intermédiaire de deux liaisons moyenne tension; l'une provenant de la sous-station de SCLESSIN et l'autre de la sous-station de RIVAGE EN POT. La puissance annoncée dans cette zone avoisine les 10 MVA. Tout comme pour les autres zonings, plusieurs boucles moyenne tension ont été également posées pour le raccordement des futurs clients, ce qui permettra une redondance et une sécurité d'approvisionnement en cas de défaut.

d) Suppression de lignes aériennes

En 2016, une partie importante de l'investissement stratégique a été consacrée à l'enfouissement de plusieurs lignes aériennes vétustes. Il est important de préciser que celui-ci n'a pas spécialement été dicté par les incidents climatiques que RESA a rencontrés les 15 et 16 janvier mais plutôt par un plan d'investissement prévu depuis plusieurs années en termes de diminution des déclenchements électriques chez les clients. Ces lignes aériennes avaient, en moyenne, entre 55 et 65 ans de vétusté.

Les différentes poses de câbles enterrés vont permettre de fiabiliser l'alimentation des clients mais également d'améliorer la conduite du réseau lors de dépannages.

Ci-dessous, un tableau de synthèse des principaux chantiers réalisés (ou presque finalisés).

Principaux chantiers d'enfouissement des lignes aériennes

LOCALITÉ	Lignes aériennes désaffectées (en mètres)	Câbles PRC enfouis (en mètres)
Modave (principalement en zone agricole) investissements entre 2016 et 2017	13.785	11.688
Blegny : rue Bouhouille, rue M. Theunens, rue Institut, rue Haute Sougné	1.590	2.535
Trooz et Olne : rue Large, rue des Usines, rue Cawette, rue Vaux, rue Fosses Berger	2.680	2.740
Pepinster : rue Bouhais, rue Grand Ry, rue Jonckay	2.161	2.400
TOTAL	20.216	19.363

e) Politique d'investissement en matière de sécurité dans les cabines réseau, sur base de l'arrêté royal sécurité

L'arrêté royal du 04/12/12, concernant les prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail, impose à tous les gestionnaires de réseaux belges de réaliser à la fois des analyses de risque dans toutes leurs cabines mais également de prendre des mesures (procédure, formation, investissement,...) afin de diminuer ceux-ci.

En 2016, RESA a débuté cette démarche et a réalisé, avec l'aide d'une société externe, un premier inventaire et une analyse de risque sur près de 200 cabines. Ces inventaires ont démarré avec les cabines supposées être les plus risquées (cabines avec du matériel ouvert sans protection par obstacle contre les contacts directs).

Un marché de sous-traitance pour la mise en conformité de 9 cabines réseau a également été attribué en 2016 afin de pouvoir réaliser au plus vite les travaux nécessaires.

Une politique de rénovation ambitieuse a été budgétée pour les années futures afin de pouvoir réaliser la mise en conformité de l'ensemble de nos cabines réseau sur le moyen et le long terme.

B. Sur le réseau de Distribution de Gaz

Comme chaque année, RESA a réalisé plusieurs ouvrages majeurs sur son réseau de distribution de gaz naturel, qu'il s'agisse de renouvellements de conduites, de déplacements, d'extensions et de bouclages techniques mais également de mise en place de nouvelles cabines gaz ou de renouvellement de celles-ci.

Ci-dessous, une synthèse des principaux chantiers :

a) Chantier de renouvellements et déplacements à Liège dans le quartier des Guillemins

Dans le cadre du gros projet de rénovation de voiries des rues Buisseret, Dossin et Lesoinne au cœur du quartier des Guillemins, RESA a réalisé d'importants assainissements de canalisations sur ses réseaux basse et moyenne pressions. Ce chantier sera définitivement clôturé lors du premier trimestre 2017. Il totalise près de 1.450 m de conduites renouvelées.

EXTENSIONS ET BOUCLAGES TECHNIQUES

b) Chantier à Sprimont-Dolembreux

Avec le développement important des zones résidentielles des communes de Sprimont et Chaudfontaine, RESA a procédé au renforcement et à la sécurisation du réseau gaz naturel sur l'axe Dolembreux-Beaufays. C'est ainsi, qu'en 2016, l'implantation à Dolembreux d'une station de détente complémentaire a nécessité l'extension de 3.150 m du réseau moyenne pression et un bouclage de 900 m du réseau basse pression.

c) Ougrée-Seraing : quais Louva et Greiner

Suite à la décision d'Arcelor d'abandonner la distribution de gaz naturel sur le site industriel de Seraing et au revamping de la zone autour du site CMI, RESA a souhaité renforcer son réseau moyenne pression qui desservira prochainement plusieurs consommateurs industriels. A cette fin, RESA a réalisé une extension de 2.100 m en DN300 de son réseau moyenne pression.

d) Malmedy : alimentation de la clinique Reine Astrid

Afin d'alimenter la future station gaz naturel de la clinique Reine Astrid de Malmedy, RESA a réalisé une extension de son réseau moyenne pression. L'amenée de gaz naturel chez ce client a nécessité le franchissement technique "en siphon" de la rivière la Warche ainsi que le passage sous la nouvelle passerelle cyclo-piétonne accédant à l'arrière de l'hôpital régional.

e) Nouvelles cabines réseau

Deux nouvelles cabines réseau ont également été construites en 2016 :

Localité	Adresse	Type de cabine	Capacité (Nm ³ /h)
Seraing	Pont du Val	15 bar/5 bar	30.000
Andenne	Petit-Warêt rue d'Andenne	15 bar/5 bar	1.500

RESA a ensuite procédé au renouvellement de six cabines réseau

Localité	Adresse	Type de cabine	Capacité (Nm ³ /h)
Herstal	Hauts-Sarts 1 ^{ère} Avenue	15 bar/ 100 mbar	1.500
Liège	Rue Sergent Merx	5 bar/ 20 mbar	400
Liège	Rue Robertson	5 bar/ 20 mbar	400
Oupeye	Vivegnis rue de Cheratte	5 bar/ 20 mbar	1.500
Limbourg	Quai de la Vesdre	5 bar/ 20 mbar	1.500
Verviers	Rue Jean Gheur	5 bar/ 20mbar	400

f) Campagne de promotion de raccordement au réseau de gaz naturel

Enfin, notons que la diminution linéaire des volumes transitant par le réseau de distribution de gaz a conduit RESA à mettre en place une campagne de promotion de raccordement au réseau de gaz naturel en priorité sur les territoires équipés (hors extensions), et ce en vue d'augmenter la base des URD et contrer cet effet volume lors des prochaines années. Un potentiel de 48.000 utilisateurs a été identifié et sera ciblé par cette vaste campagne qui verra le jour essentiellement en 2017.

III. ANALYSE CHIFFRÉE DES COMPTES ANNUELS

A. Bilan et compte de résultats

BILAN

Le total bilantaire de la S.A. RESA s'élève à 1.467.379.696,35 €.

Les principales rubriques de l'actif sont :

- Les actifs immobilisés à hauteur de 1.303.876.687,10 € comprenant principalement la valeur des réseaux électriques et gaziers
- Les stocks et commandes en cours d'exécution : 14.394.092,51 €
- Les créances à un an au plus : 90.937.556,71 € dont 74.172.599,96 € de créances commerciales
- Les valeurs disponibles : 42.593.575,30 €
- Les comptes de régularisation : 15.577.784,73 €

Les principales rubriques du passif sont :

- Le capital de 657.880.492,30 € représenté par 9.063.477 actions
- Les capitaux propres s'élèvent à 681.040.990,51€, en baisse de 232 millions d'euros consécutivement à la réduction de capital de 250 millions d'euros ci-avant mentionnée et de l'affectation du résultat
- Les provisions pour risques et charges : 7.890.198,23 €
- Les dettes à plus d'un an : 567.869.572,95 €, comprenant l'emprunt obligataire de 500 millions d'euros
- Les dettes à un an au plus : 171.539.650,02 €, dont 74.985.675,32 € de dettes commerciales, 34.450.536,81 € de dettes fiscales et 34.571.466,10 € d'autres dettes
- Les comptes de régularisation : 39.039.284,64 €

COMPTE DE RÉSULTATS

Les ventes et prestations comprennent un chiffre d'affaires de 336.978.197,67 €.

Le coût des ventes et des prestations d'un montant de 262.492.121,66 € se décompose comme suit :

- Approvisionnements et marchandises : 34.400.100,25 €
- Services et biens divers : 157.359.745,41 €

Par ailleurs, ce poste comprenait une marge facturée par NETHYS S.A. qui a été annulée suite à la décision du 17 janvier 2017 du Service des Décisions Anticipées du SPF Finances avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016.

- Amortissements, réductions de valeur et provisions : 43.786.178,32 €
- Autres charges d'exploitation : 26.946.097,68 €

Le résultat financier se solde par un résultat négatif de 13.313.026,21 €.

Le résultat de l'exercice avant impôts se solde par un bénéfice de 61.173.049,80 €.

Le bénéfice après impôts s'élève à 44.306.656,23 €.

B. Affectation du résultat

Résultat à affecter :	44.306.656,23 €
Bénéfice reporté de l'exercice précédent :	0,00 €
Dotation à la réserve légale :	2.215.332,81 €
Bénéfice à reporter :	15.507.329,68 €
Rémunération du capital :	26.583.993,74 €

C. Risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

Les risques principaux portent sur les éléments variables constitutifs du résultat de l'activité de distribution. En effet, la rétribution du gestionnaire de réseau dépend notamment du volume d'énergie consommé par l'ensemble des utilisateurs de son réseau mais aussi du nombre de raccordements réalisés.

De plus, l'émergence des unités de production décentralisées (photovoltaïque/éolien) combinée à l'absence d'un tarif d'injection sur le réseau de distribution d'électricité ainsi que les pertes inhérentes au transport de l'électricité sur nos réseaux constituent une charge financière importante.

Des incertitudes sont également liées au fait que la gestion du réseau doit, à terme, devenir « intelligente ». En effet, la gestion active des réseaux est appelée à rendre flexible l'approvisionnement et la consommation de manière économiquement responsable.

*

En outre, le Conseil d'administration reste attentif à l'issue des recours pendants devant les juridictions judiciaires et administratives et à leur impact éventuel sur notre organisation financière ou opérationnelle interne.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

En date du 18 janvier 2017, le Parlement wallon a adopté le décret tarifaire applicable aux Gestionnaires de Réseaux de Distribution wallons fixant ainsi une série de lignes directrices que le Régulateur devra respecter dans l'élaboration de sa future méthodologie tarifaire pour la période 2019-2013, dont la fraction de la rémunération équitable de capitaux investis par les actionnaires.

Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la S.A. RESA

Comme évoqué plus avant, les décisions du Régulateur régional à venir portant sur les facteurs définitifs déterminant la méthodologie tarifaire transitoire 2017-2018 et 2019-2023 auront sans conteste une influence sensible sur les marges et revenus de l'activité de gestionnaire de réseaux de distribution.

Activités en matière de recherche et développement

Néant.

Existence de succursales

Néant.

Informations sur l'usage d'instruments financiers

RESA S.A. a recours à des swaps de taux d'intérêts trois mois versus long terme.

Ensuite, nous vous informons que:

- Il n'y a pas d'intérêt opposé d'administrateurs et d'actionnaires.

Pour le Conseil d'administration,
Liège, le 11 avril 2017.



La Compagnie du Monty S.A.
Représentée par **Pierre MEYERS**
Le Président.

#4



Les réseaux d'électricité et de gaz au cœur de nos métiers



Principal acteur de la distribution d'électricité et de gaz naturel en province de Liège, RESA s'investit chaque jour pour améliorer la qualité de sa fourniture et adapter ses réseaux au développement de 73 communes.

Des missions

**Acheminer
l'énergie jusqu'à
votre domicile**

Que ce soit pour ses clients, particuliers ou professionnels, RESA construit, entretient et exploite les réseaux de distribution de gaz naturel et d'électricité, se charge des nouveaux raccordements, de la modification de raccordements existants et résout 24h/24 les pannes et les défaillances sur les réseaux. En 2016, RESA a enregistré 2.788 nouveaux raccordements au réseau électrique et 1.611 nouveaux raccordements au réseau de gaz.

**Échanger les
informations et
contribuer au
bon
fonctionnement
du marché**

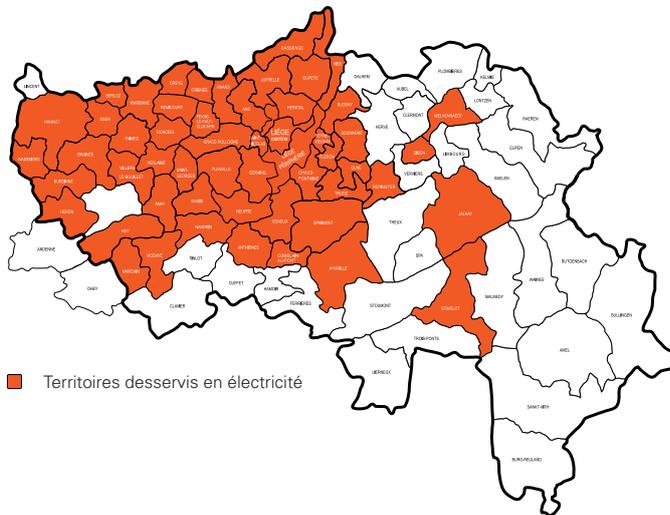
RESA assure le relevé et le traitement de toutes les informations relatives à l'activité de comptage, aux points de fourniture et aux données de consommation et les transmet aux fournisseurs en vue de la facturation. RESA tient à jour le registre d'accès qui réunit les données relatives à près de 671.062 raccordements à l'électricité et/ ou au gaz et garantit l'accès à ses réseaux aux différents intervenants du marché.

Remplir ses obligations de service public et mettre son expertise au service des Liégeois

RESA conçoit, construit, entretient et alimente en énergie l'éclairage public des voiries communales.

RESA fournit de l'électricité et du gaz naturel aux consommateurs précarisés disposant du statut de « client protégé » et joue un rôle de « fournisseur social » auprès des clients qui ne trouvent pas de fournisseur commercial. A ce titre, RESA peut être amenée à installer un compteur à budget qui permet au consommateur, grâce à son système de prépaiement, de mieux maîtriser son budget énergétique.

RESA sensibilise et encourage les particuliers et les collectivités locales à une utilisation plus rationnelle de l'énergie (URE). Parallèlement, RESA privilégie l'innovation technologique en œuvrant activement au développement des compteurs et réseaux intelligents.



Temps forts 2016

135.500 points lumineux d'éclairage public

RESA conçoit, développe, entretient et alimente en énergie l'éclairage public des voiries communales.

Réparti dans 54 communes liégeoises, le parc de RESA s'élève à 135.500 points lumineux. L'entretien préventif, l'entretien curatif normal et l'organisation de l'entretien des éléments constitutifs des réseaux sont des missions assurées par les équipes de RESA. Les coûts d'entretien de l'éclairage public sont à charge des GRD depuis 2008.

Aujourd'hui, ces 135.500 points lumineux consomment 47 millions de kWh/an, ce qui représente une dépense annuelle de 7,6 millions d'euros.

Suite à un audit détaillé, RESA est aujourd'hui en mesure de fournir à chaque commune un inventaire des luminaires énergivores, par quartier et par rue, et de proposer des solutions qui permettraient de réduire la facture énergétique de 5,32 millions d'euros par an, soit une réduction de la facture globale de 70 %. RESA propose notamment aux communes d'agir sur le matériel en place et d'adapter la puissance des luminaires aux besoins réels en tenant compte des normes d'éclairage en vigueur, des lieux à éclairer et de leur fréquentation.

En 2016, RESA a remplacé 24.459 lampes dans le cadre de l'entretien préventif systématique et 9.595 lampes à titre curatif (5 visites par an et par commune), soit 34.054 interventions.

Vers une meilleure efficacité énergétique

L'efficacité énergétique des installations d'éclairage public comprend 4 volets :

- le remplacement des armatures de la famille des vapeurs de mercure basse pression (tubes « fluo ») s'est achevé fin 2015. Malgré les faibles puissances de ces lampes, ce changement a permis une économie d'énergie de 55 %
- le remplacement pour la fin 2018, des armatures de la famille des vapeurs de mercure haute pression, interdites à la vente par l'Union européenne car trop énergivores
- des investissements en termes de stabilisation et/ou d'écrêtage de la tension du réseau qui permettent de prolonger la vie des lampes et de réduire les coûts d'entretien pour les GRD
- l'audit énergétique quinquennal



Le Led gagne du terrain

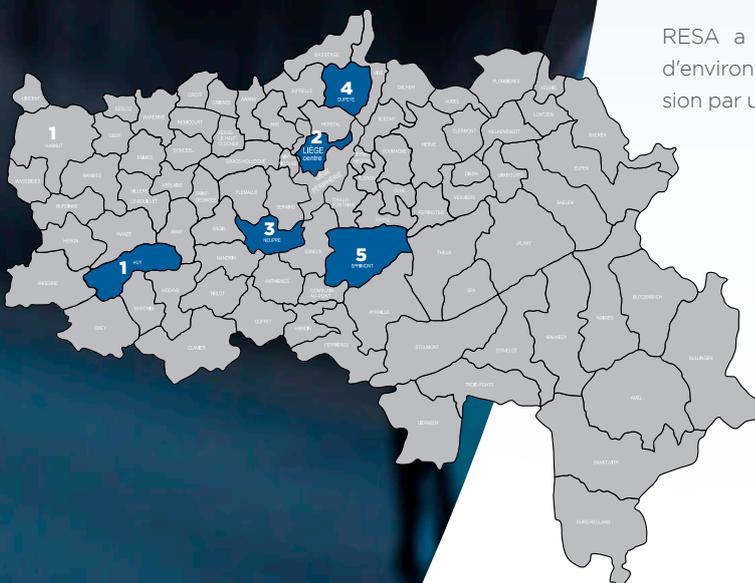
Les LED sont de plus en plus présents dans nos paysages urbains. Ces sources compactes permettent plus de flexibilité dans les designs, l'utilisation des couleurs et la gestion dynamique de la lumière, ce qui les rend, incontournables pour les illuminations. Outre l'éclairage décoratif, la technologie LED commence à prendre une place de plus en plus importante dans l'éclairage routier. Dans le cadre des OSP, RESA a décidé de remplacer tous les appareils équipés de sources mercure basse et haute pression par des luminaires équipés de « LED » et de dispositif de « dimming » afin de permettre aux communes impactées de réaliser des économies d'énergie substantielles et de répondre à la norme européenne en la matière. 6.000 appareils sont concernés par ce projet.

La technologie LED est désormais utilisée pour les rénovations et les nouvelles installations, en particulier dans les zonings et les lotissements. Le LED présente d'importantes avancées tant sur le plan environnemental que financier :

- diffusion d'une lumière blanche avec un meilleur rendu de couleur que la lumière jaune
- accroissement du sentiment de sécurité
- réduction de la consommation d'énergie
- augmentation de l'efficacité lumineuse
- adaptation de l'éclairage à chaque situation (dimming)
- diminution de la pollution lumineuse (modulation de la puissance et du flux lumineux)

En 2016, RESA, en collaboration avec la Ville de Liège, a remplacé par une technologie LED tous les luminaires de haute puissance de la rive droite de la Meuse à Grivegnée, Jupille et Wandre. Celle-ci permettra à la Ville de Liège de faire plus de 75 % d'économie d'énergie dans ces quartiers. A Angleur, sur le territoire de la ville de Liège, RESA a agrandi son site-pilote. De nouveaux luminaires à lumière blanche et moins énergivores, équipés d'un dispositif de dimming intelligent ont été installés. La facture d'énergie annuelle a été réduite de 52 %.

RESA a également planifié, fin 2017, le remplacement d'environ 1.300 armatures à vapeur de mercure haute pression par un éclairage LED « dimmé » dans 5 communes :



COMMUNE	NOMBRE DE LED PLACÉS FIN 2017
1 HUY	689
2 LIEGE	147
3 NEUPRE	125
4 OUPEYE	107
5 SPRIMONT	93

■ COMMUNES ÉQUIPÉES EN LED FIN 2017, EN REMPLACEMENT DES VAPEURS DE MERCURE

Faciliter l'accès à l'énergie pour tous

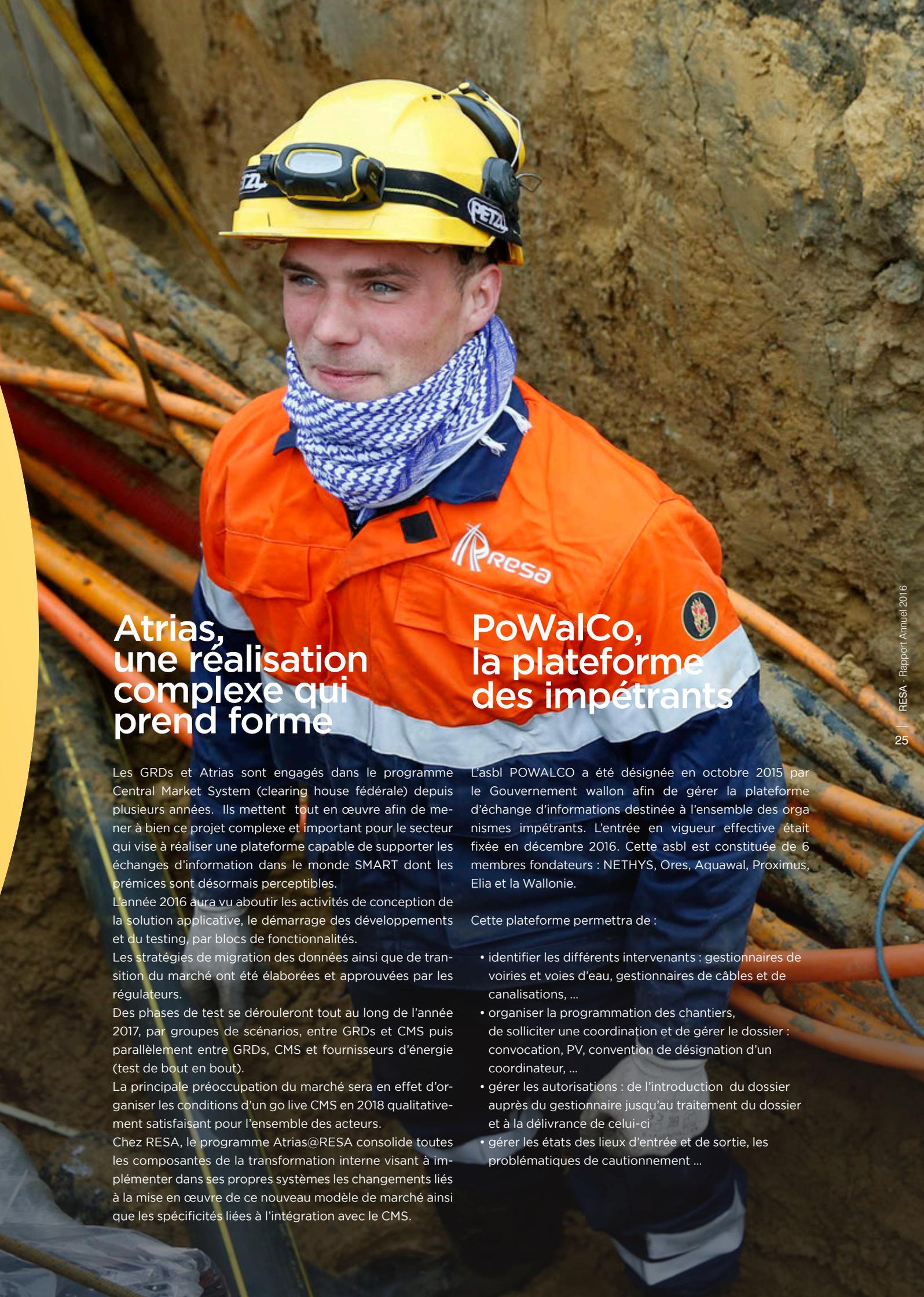
Parmi les OSP à caractère social, RESA accompagne la clientèle protégée socialement et assume son rôle de fournisseur auprès des personnes en difficulté en leur garantissant un tarif social plus bas que n'importe quelle offre commerciale. En effet, l'un des objectifs poursuivis par la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité en Wallonie réside dans un renforcement de la protection des personnes à revenus modestes face au risque de se trouver privées de ressources devenues essentielles pour se chauffer, s'éclairer ou se nourrir.

Pour l'année 2016, le nombre de clients protégés alimentés par RESA en gaz et /ou en électricité s'élève à 16.350, soit une légère hausse de 2% par rapport à l'année 2015.

Afin de mieux maîtriser sa facture d'énergie et d'éviter des situations de surendettement, RESA se charge également du placement des compteurs à budget. Un compteur à budget permet, à l'aide d'une carte prépayée rechargeable, de payer de l'électricité et /ou du gaz à l'avance. Depuis 2013, les rechargements des compteurs à budget s'effectuent au moyen de terminaux bancaires, disponibles dans les bureaux d'accueil des Gestionnaires de Réseaux de Distribution, dans certains CPAS et chez de nombreux commerçants.

Aujourd'hui, le parc à compteurs à budget de RESA s'élève à 19.029 compteurs à budget gaz installés dont 10.872 avec la fonctionnalité prépaiement active et 31.611 compteurs à budget électricité installés dont 17.011 avec la fonctionnalité prépaiement active.





Atrias, une réalisation complexe qui prend forme

Les GRDs et Atrias sont engagés dans le programme Central Market System (clearing house fédérale) depuis plusieurs années. Ils mettent tout en œuvre afin de mener à bien ce projet complexe et important pour le secteur qui vise à réaliser une plateforme capable de supporter les échanges d'information dans le monde SMART dont les prémices sont désormais perceptibles.

L'année 2016 aura vu aboutir les activités de conception de la solution applicative, le démarrage des développements et du testing, par blocs de fonctionnalités.

Les stratégies de migration des données ainsi que de transition du marché ont été élaborées et approuvées par les régulateurs.

Des phases de test se dérouleront tout au long de l'année 2017, par groupes de scénarios, entre GRDs et CMS puis parallèlement entre GRDs, CMS et fournisseurs d'énergie (test de bout en bout).

La principale préoccupation du marché sera en effet d'organiser les conditions d'un go live CMS en 2018 qualitativement satisfaisant pour l'ensemble des acteurs.

Chez RESA, le programme Atrias@RESA consolide toutes les composantes de la transformation interne visant à implémenter dans ses propres systèmes les changements liés à la mise en œuvre de ce nouveau modèle de marché ainsi que les spécificités liées à l'intégration avec le CMS.

PoWalCo, la plateforme des impétrants

L'asbl POWALCO a été désignée en octobre 2015 par le Gouvernement wallon afin de gérer la plateforme d'échange d'informations destinée à l'ensemble des organismes impétrants. L'entrée en vigueur effective était fixée en décembre 2016. Cette asbl est constituée de 6 membres fondateurs : NETHYS, Ores, Aquawal, Proximus, Elia et la Wallonie.

Cette plateforme permettra de :

- identifier les différents intervenants : gestionnaires de voiries et voies d'eau, gestionnaires de câbles et de canalisations, ...
- organiser la programmation des chantiers, de solliciter une coordination et de gérer le dossier : convocation, PV, convention de désignation d'un coordinateur, ...
- gérer les autorisations : de l'introduction du dossier auprès du gestionnaire jusqu'au traitement du dossier et à la délivrance de celui-ci
- gérer les états des lieux d'entrée et de sortie, les problématiques de cautionnement ...

Les intempéries du 15 janvier

Le vendredi 15 janvier 2016, les conditions climatiques hivernales exceptionnelles qui ont sévi en province de Liège, ont occasionné d'importantes avaries sur les réseaux de distribution d'électricité moyenne tension, provoquant des coupures d'électricité de plusieurs heures, voire de plusieurs jours dans certains cas.

Ces coupures d'électricité étaient imprévisibles car provoquées par un phénomène rarissime d'accumulation de glace et de neige sur nos lignes*. Différents facteurs - température de l'air, diamètre des gouttelettes, teneur en eau de l'air, température et intensité du vent - se sont combinés pour former une véritable gangue de glace autour de nos lignes, les amenant dans certains cas au point de rupture, quand ce n'étaient pas les poteaux qui cassaient sous le poids des lignes ou des arbres qui s'abattaient sur nos câbles.

Dès les premiers instants, les équipes opérationnelles de RESA ont été mobilisées pour répondre à cette situation d'urgence absolue, qu'il s'agisse des équipes spécialisées de dépannage ou des techniciens moyenne tension. L'ensemble de nos équipes a mis tous les moyens en œuvre afin de rétablir l'alimentation électrique dans les plus brefs délais.

L'organisation mise en place a permis que toutes les interventions se déroulent sans accident ni incident humain, et ce alors que la situation était exceptionnelle et particulièrement dangereuse au niveau électrique.

Si la qualité et la rapidité de nos équipes d'intervention ont été unanimement saluées, le dispositif de communication encadrant les interventions de dépannage et de rétablissement a, quant à lui, mis en évidence plusieurs difficultés dues aux contraintes de la situation.

Suite aux leçons tirées de ces événements exceptionnels, nous avons dès lors revu notre plan interne d'urgence et d'intervention (PIUI) en ajoutant notamment un volet communication à nos procédures opérationnelles.

(*) Ce phénomène est appelé « accrétion de la glace atmosphérique », soit un phénomène aléatoire d'accumulation de glace sur une structure, en l'occurrence les câbles du réseau électrique.



La reprise par RESA de l'activité de gestion du réseau d'électricité sur le territoire de la Ville de Liège

Le 10 octobre 2011, un accord ORES - ELECTRABEL - VILLE DE LIEGE - NETHYS consacrait la reprise par RESA des activités de Gestionnaire du Réseau de Distribution d'électricité sur le territoire de la Ville de Liège (centre-ville).

En pratique, RESA devenait GRD en juillet 2013, mais la gestion opérationnelle a été confiée à ORES jusqu'au 31 décembre 2016. Progressivement, RESA a mis à disposition du personnel afin de remplacer les postes directement affectés à la gestion des réseaux de Liège centre-ville. Finalement, 31 personnes ont été mises à disposition d'ORES. Aujourd'hui, elles ont acquis la connaissance des spécificités de ce réseau. Par contre, les activités liées aux processus de marché (signatures de contrat, changement de fournisseur, déménagement,...) sont restées centralisées dans les services d'ORES sans mise à disposition de personnel.

En décembre 2016, la finalisation de la migration des données permettant la reprise opérationnelle du réseau a été réalisée (plans, données techniques relatives au réseau, à l'éclairage public,...). Ces données sont donc disponibles aujourd'hui dans nos propres systèmes informatiques.

Nous avons accueilli sur nos différents sites le personnel RESA qui occupait les locaux d'exploitation d'ORES situés Quai Godefroid Kurth. Le bureau d'accueil à la clientèle qui s'y trouvait a été transféré rue Louvrex, dans nos nouveaux bureaux d'accueil, complètement réaménagés. Ils ont ouvert leurs portes le 19 décembre 2016.

Ces opérations terminées, nous assurons donc la gestion opérationnelle du réseau électrique de la Ville de Liège depuis le 1^{er} janvier 2016, à savoir :

- La construction, et la maintenance des réseaux en haute et basse tension
- Le dépannage des clients en haute et basse tension
- La conduite du réseau (avec la coordination entre les dispatchings RESA et ORES)
- L'étude et la maintenance du réseau d'éclairage public
- L'étude et la réalisation des raccordements des clients
- Ou encore la gestion des raccordements « forains », la gestion des impétrants,...

Les véhicules d'intervention RESA circulent donc sur tout le territoire de la Ville de Liège.

Par contre, toutes les activités centralisées portant sur les bases de données des clients, comme la gestion des processus de marché, la facturation aux clients sociaux,... restent gérées par ORES, qui a accepté cette mission complémentaire jusqu'en juin 2017. Cette période de janvier à juin 2017 sera pleinement consacrée à la migration des données relatives aux clients. A l'issue de cette période transitoire, RESA gèrera l'ensemble des activités de gestionnaire de réseau électrique et gaz sur Liège centre-ville.

Le gaz naturel, un regain d'intérêt largement justifié

RESA dessert aujourd'hui 58 communes liégeoises en gaz naturel, soit 232.000 points d'accès. Afin de rencontrer les objectifs stratégiques du régulateur wallon, la CWaPE, pour la période 2019-2023, RESA lance une vaste campagne de promotion du gaz naturel.

Ressource abondante et flexible, le gaz naturel est au centre de l'échiquier énergétique. Véritable énergie de demain, en plus d'être économique et confortable, le gaz naturel propose aussi une alternative écologique, sans danger et performante.

L'objectif de cette campagne vise à sensibiliser la clientèle aux bienfaits du gaz naturel et à doubler le nombre de nouveaux raccordements résidentiels d'ici 2023.

Concrètement, les clients qui souhaitent se raccorder au gaz naturel, sur le réseau existant, bénéficieront à la fois d'un raccordement gratuit mais également d'une prime de 250 € pour les nouvelles constructions, et de 400 € pour les conversions mazout vers le gaz.



L'ULg, partenaire clé de la recherche en matière de micro-grid

Depuis 2015, NETHYS travaille en étroite collaboration avec l'Université de Liège (ULg) dans le cadre de la chaire universitaire « smart micro-grids ». L'objet de ce partenariat est de développer des outils et des compétences pointues en matière de conception, de réalisation et d'opération de micro-grids intelligents.

Un micro-grid est une combinaison de trois éléments dans un seul système électrique, à savoir la production, la consommation et le stockage.

L'année 2016 fut particulièrement fructueuse pour cette chaire porteuse du lancement et du développement de travaux majeurs.

EMS

L'EMS, ou Energy Management System, est le terme désignant la plateforme de supervision du micro-grid. Il s'agit d'une application informatique permettant de piloter le micro-grid de manière optimale en intégrant : la gestion prévisionnelle, le contrôle temps réel, l'interface avec le marché de l'électricité, le stockage d'énergie, les profils de consommation et de production ainsi que les sources de flexibilité électrique.

L'ULg et NETHYS s'attèlent actuellement à la conception d'un « smart EMS » à très grande valeur ajoutée. Ce dernier se différencie notamment de la concurrence grâce à l'implémentation d'intelligence artificielle (I.A.) ainsi qu'à son haut degré de modularité et de customisation. Une première version de cet EMS est actuellement testée sur un micro-grid prototype et opérationnel au sein des laboratoires Montefiore de l'ULg.

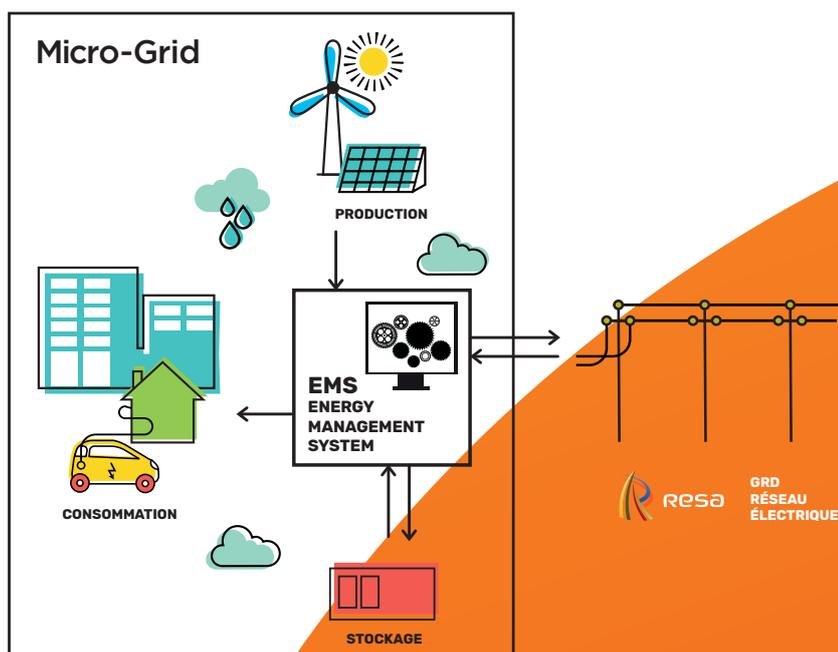
Ce prototype (maquette) possède toutes les caractéristiques d'un micro-grid grandeur nature, à savoir : du stockage, des moyens de production et de consommation d'énergie.

Parallèlement au développement de cet EMS et en lien avec les travaux de la chaire, l'année 2016 a également vu le lancement de deux projets pilotes: « MeryGrid » et « E-Cloud ». Ces deux projets ont été introduits, avec la participation d'autres partenaires, auprès du Service Public de Wallonie pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de la recherche et l'innovation technologique.

MeryGrid

Le projet MeryGrid consiste en la construction d'un micro-grid sur le site industriel de Méry à Esneux. Il vise également l'étude de sa rentabilité, de sa faisabilité technique et de son opération. Le site industriel choisi regroupe trois PME et dispose avantageusement de moyens de production hydroélectrique et photovoltaïque. A terme, il sera également doté d'une unité de stockage d'énergie et sera piloté en temps réel par l'EMS.

La plupart des composants-clés du micro-grid sont en cours d'étude et de validation. Le lancement des premiers travaux d'aménagement du micro-grid est d'ores et déjà planifié pour le deuxième semestre de 2017.



E-Cloud

Fin 2016, RESA a débuté l'étude d'un second micro-grid dans le cadre du projet E-Cloud, en partenariat étroit avec ORES. Les caractéristiques principales de ce micro-grid différeront volontairement de celle du projet MeryGrid. Cela permettra d'effectuer la comparaison des deux modèles étudiés et d'en retirer utilement l'ensemble des enseignements nécessaires.

Une politique dynamique d'investissement

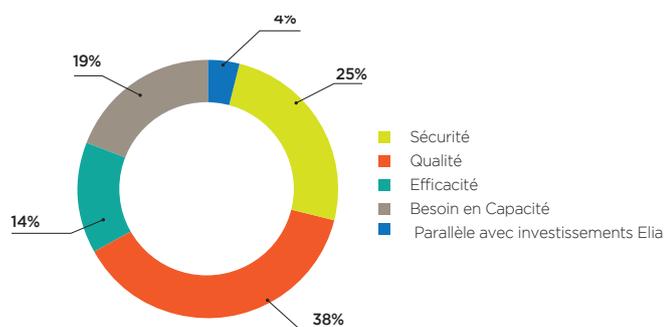
Investissements dans le réseau d'électricité

En 2016, RESA a investi près de 45 millions d'euros dans son réseau d'électricité, répartis comme suit :

RÉSEAU	Investissements bruts [k EUR]	%
BT	23.722	53%
MT	21.293	47%
AUTRES	93	0%
TOTAL	45.108	100%

Comme chaque année, RESA a réalisé plusieurs ouvrages majeurs sur son réseau de distribution d'électricité en vue d'améliorer l'efficacité, la sécurité et la qualité de celui-ci :

INVESTISSEMENT 2016	[millions EUR]
Sécurité	1,9
Qualité	3,0
Efficacité	1,1
Besoin en Capacité	1,5
Parallèle avec investissements Elia	0,3
TOTAL	7,8



Les principaux chantiers

Boucle 10.000 volts à Bassenge

Un ensemble de câbles moyenne tension a été posé pour le passage en 15.000 volts du réseau situé entre les cabines Tige de Lixhe et Bassenge. Cette réalisation permettra d'augmenter la capacité de puissance afin d'accueillir de potentiels futurs clients. Par la même occasion, RESA a modifié quatre cabines réseau qui ont été remises aux nouvelles normes de sécurité. RESA a également posé 5.000 m de câbles et désaffecté 7.680 m de câbles papier vétustes.

Alimentation de la sous-station Darse à Seraing

RESA a réalisé une pose importante (3.400 m) de câbles moyenne tension pour alimenter la nouvelle sous-station de Darse, qui alimentera notamment une station de l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège (AIDE). Ceux-ci ont été posés le long du quai Jules Destrée, le pont de Seraing et l'avenue Greiner. Ils serviront également à l'alimentation des futurs transformateurs 15.000/6.000 volts qui seront installés pour l'alimentation de la nouvelle cabine divisionnaire Hauts-fourneaux en remplacement de la sous-station de Trasenster.

Renforcement du réseau sur le site du Val Benoît à Liège

Une nouvelle cabine divisionnaire alimentant la zone du site du Val Benoît (anciennement Université de Liège) a été installée en 2016 par RESA par l'intermédiaire de deux liaisons moyenne tension; l'une provenant de la sous-station de Sclessin et l'autre de la sous-station de Rivage en Pot. La puissance annoncée dans cette zone avoisine les 10 MVA. Tout comme pour les autres zonings, plusieurs boucles moyenne tension ont également été posées pour le raccordement des futurs clients, ce qui permettra une redondance et une sécurité d'approvisionnement en cas de défaut.

Ci-dessous, un tableau de synthèse des principaux chantiers réalisés (ou presque finalisés).

Suppression de lignes aériennes

En 2016, une partie importante de l'investissement stratégique a été consacrée à l'enfouissement de plusieurs lignes aériennes vétustes. Il est important de préciser que celui-ci n'a pas spécialement été dicté par les incidents climatiques que RESA a rencontrés les 15 et 16 janvier derniers mais plutôt par un plan d'investissement prévu depuis plusieurs années en termes de diminution des déclenchements électriques chez les clients. Ces lignes aériennes avaient, en moyenne, entre 55 et 65 ans de vétusté.

Les différentes poses de câbles enterrés vont permettre de fiabiliser l'alimentation des clients mais également d'améliorer la conduite du réseau lors de dépannages.

Politique d'investissement en matière de sécurité dans les cabines réseau, sur base de l'arrêté royal sécurité

L'arrêté royal du 04/12/12, concernant les prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail, impose à tous les gestionnaires de réseaux belges de réaliser à la fois des analyses de risques dans toutes leurs cabines mais également de prendre des mesures (procédure, formation, investissement...) afin de diminuer ceux-ci.

En 2016, RESA a débuté cette démarche et a réalisé, avec l'aide d'une société externe, un premier inventaire et une analyse de risques sur près de 200 cabines. Ces inventaires ont démarré avec les cabines supposées être les plus à risque (cabines avec du matériel ouvert sans protection par obstacle contre les contacts directs).

Un marché de sous-traitance pour la mise en conformité de 9 cabines réseau a également été attribué en 2016 afin de pouvoir réaliser au plus vite les travaux nécessaires.

Une politique de rénovation ambitieuse a été budgétée pour les années futures afin de pouvoir réaliser la mise en conformité de l'ensemble de nos cabines réseau sur le moyen et le long terme.

Principaux chantiers d'enfouissement des lignes aériennes

LOCALITÉ	Lignes aériennes désaffectées (en mètres)	Câbles PRC enfouis (en mètres)
Modave (principalement en zone agricole) investissements entre 2016 et 2017	13.785	11.688
Blegny : rue Bouhouille, rue M. Theunens, rue Institut, rue Haute Sougné	1.590	2.535
Trooz et Olne : rue Large, rue des Usines, rue Cawette, rue Vaux, rue Fosses Berger	2.680	2.740
Pepinster : rue Bouhais, rue Grand Ry, rue Jonckay	2.161	2.400
TOTAL	20.216	19.363

Investissements dans le réseau de gaz

En 2016, RESA a investi plus de 30 millions d'euros dans son réseau de gaz, répartis comme suit :

RÉSEAU	Investissements bruts [k EUR]	%
BP	23.737	78%
MP	6.650	21%
AUTRES	187	1%
TOTAL	30.574	100%

Comme chaque année, RESA a réalisé plusieurs ouvrages majeurs sur son réseau de distribution de gaz naturel, qu'il s'agisse de renouvellements de conduites, de déplacements, d'extensions et de bouclages techniques, mais également de mise en place de nouvelles cabines gaz ou de renouvellement de celles-ci.

Les principaux chantiers

Chantier de renouvellements et déplacements à Liège dans le quartier des Guillemins

Dans le cadre du gros projet de rénovation de voiries des rues Buisseret, Dossin et Lesoinne au cœur du quartier des Guillemins, RESA a réalisé d'importants assainissements de canalisations sur ses réseaux basse et moyenne pression. Ce chantier sera définitivement clôturé lors du premier trimestre 2017. Il totalise près de 1.450 m de conduites renouvelées.

Extensions et bouclages techniques

Chantier à Sprimont-Dolembreux

Avec le développement important des zones résidentielles des communes de Sprimont et Chaudfontaine, RESA a procédé au renforcement et à la sécurisation du réseau gaz naturel sur l'axe Dolembreux-Beaufays. C'est ainsi, qu'en 2016, l'implantation à Dolembreux d'une station de détente complémentaire a nécessité l'extension de 3.150 m du réseau moyenne pression et un bouclage de 900 m du réseau basse pression.

Ougrée-Seraing : quais Louva et Greiner

Suite à la décision d'Arcelor d'abandonner la distribution de gaz naturel sur le site industriel de Seraing et au revamping de la zone autour du site CMI, RESA a souhaité renforcer son réseau moyenne pression qui desservira prochainement plusieurs consommateurs industriels. A cette fin, RESA a réalisé une extension de 2.100 m en DN300 de son réseau moyenne pression.

Malmedy : alimentation de la clinique Reine Astrid

Afin d'alimenter la future station gaz naturel de la clinique Reine Astrid de Malmedy, RESA a réalisé une extension de son réseau moyenne pression. L'amenée de gaz naturel chez ce client a nécessité le franchissement technique "en siphon" de la rivière la Warche ainsi que le passage sous la nouvelle passerelle cyclo-piétonne accédant à l'arrière de l'hôpital régional.

Nouvelles cabines réseau

Deux nouvelles cabines réseau ont également été construites en 2016 :

LOCALITÉ	Adresse	Type de cabine	
Seraing	Pont du Val	15 bar/5 bar	30.000
Andenne	Petit-Warêt rue d'Andenne	15 bar/5 bar	1.500

RESA a ensuite procédé au renouvellement de six cabines réseau :

LOCALITÉ	Adresse	Type de cabine	Capacité (Nm ³ /h)
Herstal	Hauts-Sarts 1 ^{ère} Avenue	15 bar/ 100 mbar	1.500
Liège	Rue Sergent Merx	5 bar/ 20 mbar	400
Liège	Rue Robertson	5 bar/ 20 mbar	400
Oupeye	Vivegnis rue de Cheratte	5 bar/ 20 mbar	1.500
Limbourg	Quai de la Vesdre	5 bar/ 20 mbar	1.500
Verviers	Rue Jean Gheur	5 bar/ 20mbar	400



Investissements supports

En 2016, RESA a investi dans son informatique et ses bâtiments plus de 8 millions d'euros, répartis comme suit :

SUPPORT	Investissements bruts [k EUR]	%
Facility	2.809	34%
IT	5.443	66%
TOTAL	8.251	100%



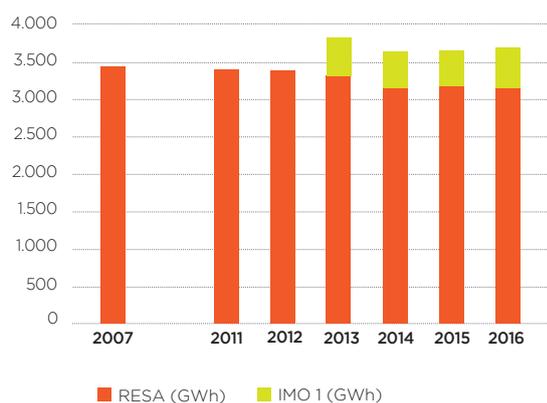
Chiffres électricité 2016

Énergie appelée

En 2016, l'énergie appelée pour l'ensemble des réseaux RESA est de 3.635.641.716 kWh, dont 3.163.089.444 kWh sur le territoire hors centre-ville de Liège et 472.552.272 kWh sur le centre-ville de Liège.

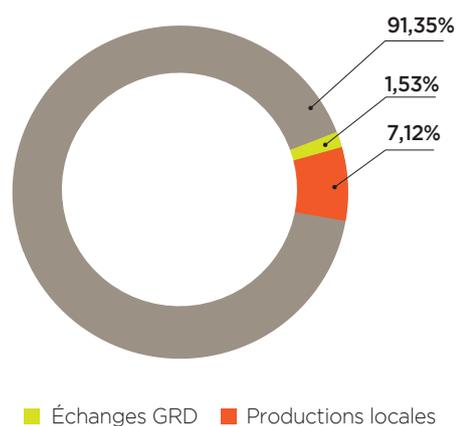
En 2016, nous constatons sur le territoire de RESA une augmentation de 0,03 % sur le volume prélevé par rapport à 2015, tous clients confondus.

L'évolution de l'énergie appelée durant les seize dernières années pour l'ensemble de la clientèle RESA apparaît comme suit :



Provenance de l'énergie consommée en 2016

L'énergie totale annuelle qui est de 3.635.641.716 kWh provient de :



Énergie totale consommée

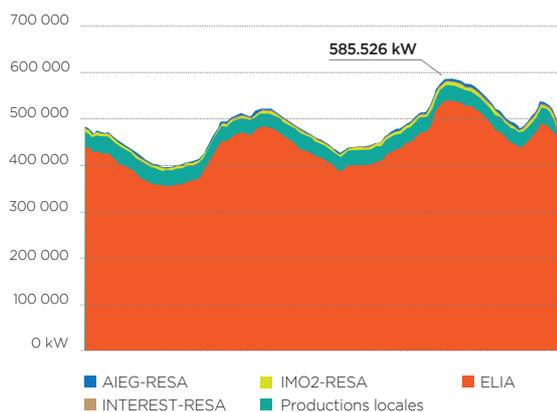
La répartition des énergies consommées, pour l'ensemble des réseaux RESA, se présente respectivement comme indiqué dans le tableau ci-contre :

Puissance quart-horaire hors centre-ville de Liège

L'énergie totale ayant transité sur notre réseau en 2016 est de 3.724.757.900 kWh.

Sur le territoire hors centre-ville de Liège, la puissance maximale quart-horaire de l'année se situe le **mardi 19 janvier 2016**.

A cette date, le maximum de la puissance prélevée à 18h15' sur notre réseau a été de 585.526 kW. La puissance maximale de 2016 a été atteinte durant la période d'heure pleine.

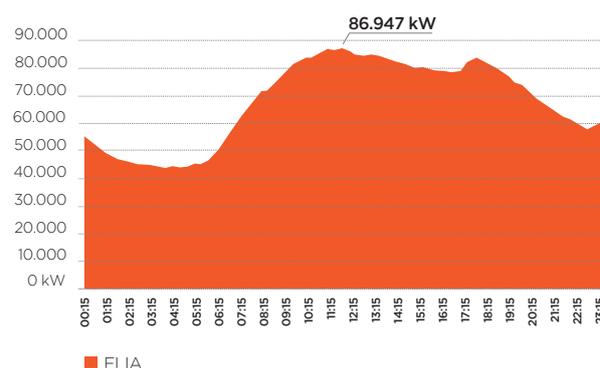


Puissance quart-horaire sur le centre-ville de Liège

Sur le territoire du centre-ville de Liège, la puissance maximale quart-horaire de l'année se situe le **mercredi 20 janvier 2016**.

A cette date, le maximum de la puissance prélevée à 12h00' sur notre réseau a été de 86.947 kW.

La puissance maximale de 2016 a été atteinte durant la période d'heure pleine.



Énergies consommées (kWh)

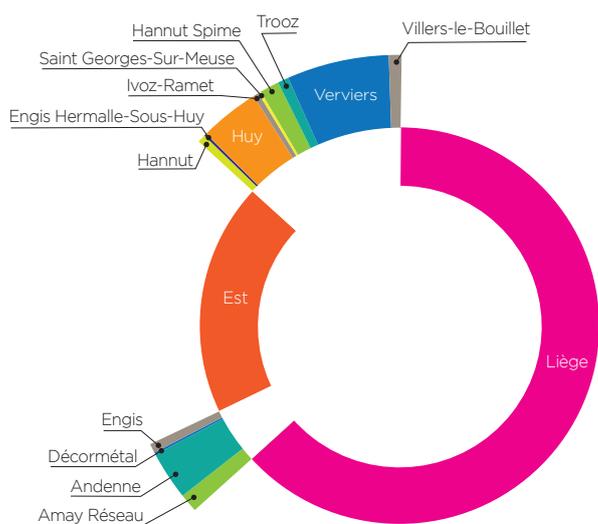
SECTEUR	2016	
	ÉNERGIE (kWh)	RÉPARTITION (%)
BASSE TENSION		
Usages résidentiels et non résidentiels	1.775.757.141	97,46
Éclairage public	46.330.673	2,54
Total	1.822.087.814	53,95
MOYENNE TENSION		
Services	585.265.461	37,63
Industrie	969.890.309	62,37
Total	1.555.155.770	46,05
TOTAL GÉNÉRAL	3.377.243.584	100,00

La périodicité annuelle des facturations Basse Tension répartie sur toute l'année en douze districts a pour conséquence que la globalisation de ces énergies ne représente pas l'exercice civil, mais plutôt une année mobile qui débiterait au milieu de l'année précédente.

Chiffres gaz 2016

Énergie appelée sur le réseau RESA

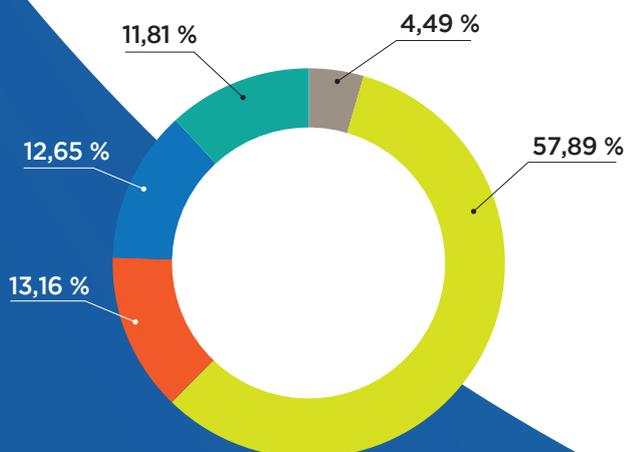
Le réseau de RESA est divisé en 15 SRA (Station de Réception Agrégée).



Ci-dessous la répartition de l'énergie appelée sur le réseau :

Nom du SRA	Énergie appelée en 2016 [kWh]
RESA Amay Réseau	64.053.529
RESA Andenne	167.206.593
RESA Décormétal	165.109
RESA Engis	31.607.209
RESA Est	1.110.285.075
RESA Hannut	28.443.615
RESA Engis Hermalle-sous-Huy	3.549.352
RESA Huy	210.067.011
RESA Ivoz-Ramet	19.091.444
RESA Liège	3.705.498.939
RESA Saint-Georges-sur-Meuse	9.776.931
RESA Hannut Spime	67.115.940
RESA Trooz	38.305.318
RESA Verviers	357.048.219
RESA Villers-le-Bouillet	44.704.439

Répartition des ventes par tarif - volumes



Tarif

- T1 (0-5000 kWh)
- T2 (5001-150.000 kWh)
- T3 (150.001-1.000.000 kWh)
- T4 (>1.000.000 kWh)
- T5 (<10.000.000 kWh - AMR)
- T6 (>10.000.000 kWh - AMR)

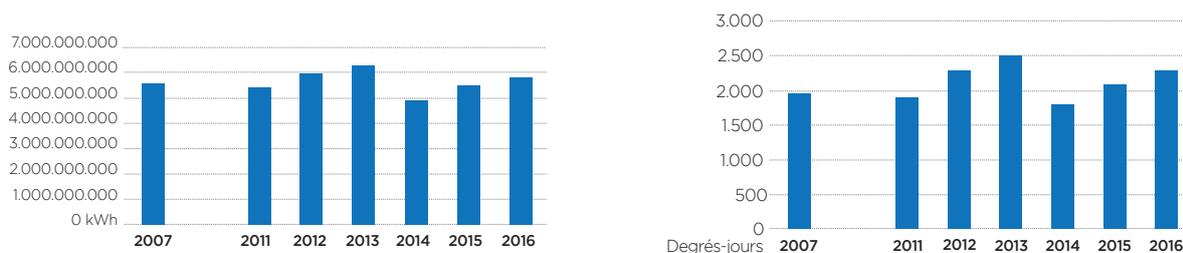
Volume horaires

Ci-contre, les volumes horaires injectés dans le réseau en 2016 (en m³(n)).

En 2016, le jour le plus froid est le 19/01/2016 (-3,3 degrés Celsius ce qui équivaut à 19,8 degrés-jours puisque c'est le nombre de degrés en dessous de 16,5 degrés de moyenne sur une journée mesurée à Uccle) avec une consommation sur la journée de 3.504.097,67 Nm³ dont une pointe horaire à 7h00 de 180.533,4 Nm³.

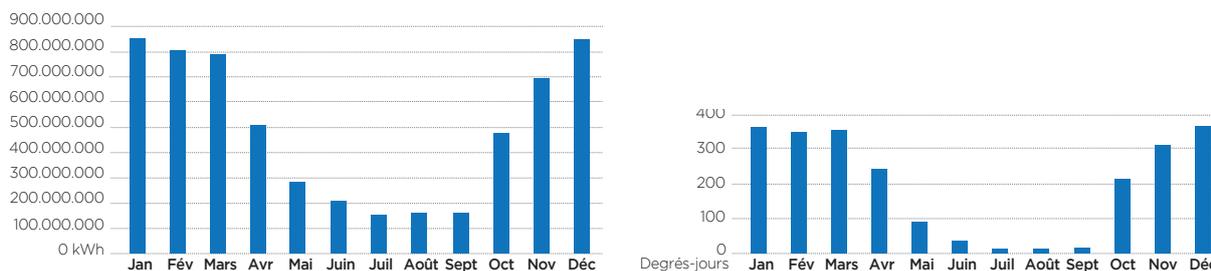
Énergie appelée

En 2016, l'énergie appelée pour l'ensemble des réseaux de RESA est de 5.856.918.721 kWh, soit une augmentation de 6,94 % tous clients confondus par rapport à l'année de 2015. Cette augmentation peut être expliquée par la somme des degrés-jours en augmentation de 10,39 %. En effet, l'année de 2016 a été plus froide que l'année de 2015 (2.112 degrés-jours en 2015 pour 2.329 en 2016).

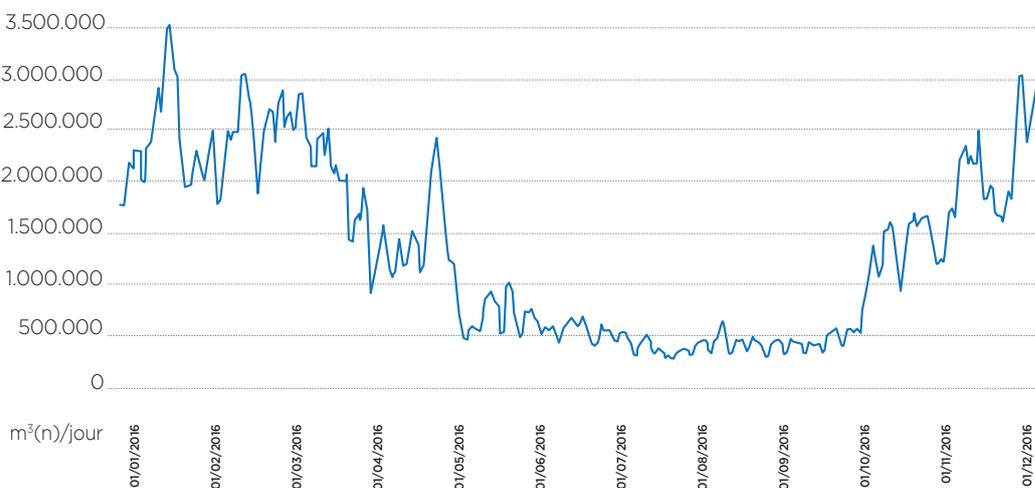


Le graphique "degrés-jours"* donne une image de la température et donc du profil moyen des besoins en chauffage d'une habitation. En ce qui concerne le gaz, l'énergie annuelle ou mensuelle y est fortement liée.

Ci-dessous, l'énergie appelée par mois en 2016 avec la somme des degrés-jours correspondants. Les périodes les plus froides de l'année se trouvent en janvier, février, mars et décembre.



* Les degrés-jours sont un critère permettant d'évaluer le froid pour une période donnée. Pour calculer les degrés-jours équivalents en Belgique, il est nécessaire de connaître d'abord les températures équivalentes.



La pointe horaire de l'année se trouve le 19/01/2016 à 7h00 et est de 180.533,4 Nm³, pour une consommation sur la journée de 3.504.097,67 Nm³.



Comptes annuels 2016

#5

5.1. Bilan après répartition au 31 décembre 2016

(en milliers d'euros)

ACTIF	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS	21/28	1.303.877	1.282.341
Immobilisations incorporelles	21	21.307	20.145
Immobilisations corporelles	22/27	1.282.472	1.262.105
Terrains et constructions	22	41.334	44.500
Installations, machines et outillage	23	1.160.880	1.157.075
Mobilier et matériel roulant	24	6.461	7.800
Location-financement et droits similaires	25	1.446	1.504
Autres immobilisations corporelles	26		
Immobilisations en cours et acomptes versés	27	72.351	51.226
Immobilisations financières	28	98	91
Entreprises liées	280/1		
Participations	280		
Créances	281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	88	88
Participations	282	88	88
Créances	283		
Autres immobilisations financières	284/8	10	3
Actions et parts	284	4	3
Créances et cautionnements en numéraire	285/8	6	
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	163.503	134.415
Créances à plus d'un an	29		
Créances commerciales	290		
Autres créances	291		
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	14.394	13.511
Stocks	30/36	13.940	13.276
Approvisionnements	30/31	13.790	13.125
En-cours de fabrication	32	150	151
Produits finis	33		
Marchandises	34		
Immeubles destinés à la vente	35		
Acomptes versés	36		
Commandes en cours d'exécution	37	454	235
Créances à un an au plus	40/41	90.937	106.904
Créances commerciales	40	74.172	74.092
Autres créances	41	16.765	32.812
Placements de trésorerie	50/53		
Actions propres	50		
Autres placements	51/53		
Valeurs disponibles	54/58	42.594	125
Comptes de régularisation	490/1	15.578	13.875
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	1.467.380	1.416.756

PASSIF	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
CAPITAUX PROPRES	10/15	681.041	913.166
Capital	10	657.880	907.880
Capital souscrit	100	657.880	907.880
Capital non appelé	101		
Primes d'émission	11		
Plus-values de réévaluation	12		
Réserves	13	5.763	3.547
Réserve légale	130	5.763	3.547
Réserves indisponibles	131		
Pour actions propres	1310		
Autres	1311		
Réserves immunisées	132		
Réserves disponibles	133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+) / (-)	14	15.507	
Subsides en capital	15	1.891	1.739
Avance aux associés sur répartition de l'actif net	19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	16	7.890	7.936
Provisions pour risques et charges	160/5	7.890	7.936
Pensions et obligations similaires	160		
Charges fiscales	161		
Grosses réparations et gros entretien	162	17	17
Obligations environnementales	163		
Autres risques et charges	164/5	7.873	7.919
Impôts différés	168		
DETTES	17/49	778.449	495.654
Dettes à plus d'un an	17	567.870	229.615
Dettes financières	170/4	567.870	75.832
Emprunts subordonnés	170		
Emprunts obligataires non subordonnés	171	515.000	15.000
Dettes de location-financement et dettes assimilées	172	100	165
Établissements de crédit	173	52.770	60.667
Autres emprunts	174		
Dettes commerciales	175		
Fournisseurs	1750		
Effets à payer	1751		
Acomptes reçus sur commandes	176		
Autres dettes	178/9		153.783
Dettes à un an au plus	42/48	171.540	233.351
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	7.962	8.148
Dettes financières	43	1	40.997
Établissements de crédit	430/8		
Autres emprunts	439	1	40.997
Dettes commerciales	44	74.986	80.466
Fournisseurs	440/4	74.986	80.466
Effets à payer	441		
Acomptes reçus sur commandes	46	19.569	16.319
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	34.451	24.581
Impôts	450/3	34.451	24.581
Rémunérations et charges sociales	454/9		
Autres dettes	47/48	34.571	62.840
Comptes de régularisation	492/3	39.039	32.688
TOTAL DU PASSIF	10/49	1.467.380	1.416.756

5.2. Compte de résultats au 31 décembre 2016

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Ventes et prestations	70/76A	336.978	349.929
Chiffre d'affaires	70	263.057	271.741
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation (réduction) (+)/(-)	71	218	79
Production immobilisée	72	64.059	68.066
Autres produits d'exploitation	74	9.644	10.043
Produits d'exploitation non récurrents	76A		
Coût des ventes et des prestations	60/66A	262.492	269.349
Approvisionnements et marchandises	60	34.400	38.661
Achats	600/8	35.065	36.407
Stocks : réduction (augmentation) (+)/(-)	609	-665	2.254
Services et biens divers	61	157.360	167.677
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	44.017	40.197
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises) (+)/(-)	631/4	-185	2.042
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635/8	-46	-59
Autres charges d'exploitation	640/8	26.946	20.831
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)	9901	74.486	80.580

	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Produits financiers	75/76B	713	869
Produits financiers récurrents	75	62	508
Produits des immobilisations financières	750		
Produits des actifs circulants	751	8	
Autres produits financiers	752/9	54	508
Produits financiers non récurrents	76B	651	361
Charges financières	65/66B	14.026	11.669
Charges financières récurrentes	65	12.319	9.198
Charges des dettes	650	11.158	6.997
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises) (+)/(-)	651		
Autres charges financières	652/9	1.161	2.201
Charges financières non récurrentes	66B	1.707	2.471
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	9903	61.173	69.780
Prélèvements sur les impôts différés	780		
Transfert aux impôts différés	680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	67/77	16.866	18.893
Impôts	670/3	17.351	18.893
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	485	
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	9904	44.307	50.887
Prélèvements sur les réserves immunisées	789		
Transfert aux réserves immunisées	689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	44.307	50.887

5.3. Affectations et prélèvements

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	44.307	50.944
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	44.307	50.887
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P		57
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2	2.216	2.544
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920	2.216	2.544
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)	15.507	
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	26.584	48.400
Rémunération du capital	694	26.584	48.400
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

5.4. Annexes aux comptes annuels

(en milliers d'euros)

ÉTAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	Codes	Exercice 2016
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	
Mutations de l'exercice		
Nouveaux frais engagés	8002	3.618
Amortissements	8003	3.618
Autres (+)/(-)	8004	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(20)	
Dont		
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	
Frais de restructuration	204	

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P		64
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021		
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	64	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P		58
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	6	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	64	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311		

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P		40.761
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	1.061	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042	471	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	42.293	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P		26.967
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	3.515	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	30.482	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	11.811	

GOODWILL	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P		6.609
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023		
Cessions et désaffectations	8033		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053	6.609	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P		1.950
Mutations de l'exercice			
Actés	8073	650	
Repris	8083		
Acquis de tiers	8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123	2.600	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212	4.009	

ACOMPTES VERSÉS	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054P		1.685
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8024	4.272	
Cessions et désaffectations	8034		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8044	-470	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054	5.487	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124P		
Mutations de l'exercice			
Actés	8074		
Repris	8084		
Acquis de tiers	8094		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8104		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8114		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	213	5.487	

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P		76.530
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	1.092	
Cessions et désaffectations	8171	5.782	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8181	35	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	71.875	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P		6.958
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231	227	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251	6.731	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P		38.988
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	1.339	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	3.055	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	37.272	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	41.334	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P		1.482.233
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	28.036	
Cessions et désaffectations	8172	3.335	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	13.920	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	1.520.854	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P		500.090
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232	377	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252	499.713	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P		825.248
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	36.458	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	2.018	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	859.688	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	1.160.879	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P		32.236
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	630	
Cessions et désaffectations	8173	1.784	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183	39	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	31.121	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P		625
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233	28	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253	597	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P		25.061
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	1.992	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	1.796	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	25.257	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	6.461	

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P		1.908
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	1.908	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P		404
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	58	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	462	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	1.446	
DONT			
Terrains et constructions	250	1.446	
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252		

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTE VERSÉS	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P		51.226
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	35.118	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186	-13.993	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	72.351	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P		
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	72.351	

**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION -
PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P		117
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	117	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P		29
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	29	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	88	

**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION
CRÉANCES**

	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P		
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

**AUTRES ENTREPRISES -
PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P		4
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	4	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P		
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	4	

**AUTRES ENTREPRISES
CRÉANCES**

	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P		
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	13	
Remboursements	8593	7	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	6	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

Dénomination, adresse complète du siège et pour les entreprises de droit belge, mention du numéro d'entreprise	DROITS SOCIAUX DÉTENUS			DONNÉES EXTRAITES DES DERNIERS COMPTES ANNUELS DISPONIBLES			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au :	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%				
ATRIAS SCRL Galerie Ravenstein 4 , boîte 2 B - 1000 Bruxelles 1 0836.258.873 Part sociale	58	15,59	0,00	31/12/2015	EUR	18.600	0
INTER-REGIES SCRL Rue Royale 55, boîte 10, B - 1000 Bruxelles 1 0207.622.758 Part sociale	4591	26,07	0,00	31/12/2015	EUR	1.127.503	12.257

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

COMPTES DE RÉGULARISATION

Exercice 2016

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Autres charges à reporter	3.587
Autres produits acquis	11.991

ÉTAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ÉTAT DU CAPITAL	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Capital social			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P		907.880
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	657.880	
		Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Réduction de capital		-250.000	
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions nominatives		657.880	9.063.477
Actions nominatives	8702		9.063.477
Actions dématérialisées	8703		

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Exercice 2016

Ventilation de la rubrique 164/5 du passif si celle-ci représente un montant important	
Provisions pour autres risques et charges	7.873

ÉTAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice 2016
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	7.962
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	65
Établissements de crédit	8841	7.897
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
TOTAL DES DETTES À PLUS D'UN AN ÉCHÉANT DANS L'ANNÉE	(42)	7.962
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	44.120
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	15.000
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	99
Établissements de crédit	8842	29.021
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
TOTAL DES DETTES AYANT PLUS D'UN AN MAIS 5 ANS AU PLUS À COURIR	8912	44.120
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	523.749
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	500.000
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Établissements de crédit	8843	23.749
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
TOTAL DES DETTES AYANT PLUS DE 5 ANS À COURIR	8913	523.749

DETTES GARANTIES (Comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif) Codes Exercice 2016

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	38.500
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Établissements de crédit	8961	38.500
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
TOTAL DES DETTES GARANTIES PAR LES POUVOIRS PUBLICS BELGES	9061	38.500

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubrique 450/3 et 178/9 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	1.711
Dettes fiscales estimées	450	32.739
Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 et 178/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important		
Autres charges à imputer		9.576
Autres produits à reporter		29.463

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Chiffre d'affaires		263.057	271.741
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	66	127
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise à introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre d'heures effectivement prestées	9088		
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
actées	9110		
reprises	9111		
Sur créances commerciales			
actées	9112	1.976	3.893
reprises	9113	2.161	1.851
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116	46	59
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	539	441
Autres	641/8	26.407	20.390
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	43	36
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Autres produits financiers		10	471
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501	3.618	
Intérêts portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Autres charges financières		1.161	2.201

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	651	361
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)	651	361
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		115
Autres produits financiers non récurrents	769	651	246
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	1.707	2.471
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels : dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	1.707	2.471
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels : dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		2.471
Autres charges financières non récurrentes	668	1.707	
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	Codes	Exercice 2016
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	17.352
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	17.352
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Déduction pour capital à risque		-9.129
Provisions imposables		-46
Réduction de valeurs imposables		-1.006
Dépenses non admises		2

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'entreprise (déductibles)	9145	64.511	66.955
Par l'entreprise	9146	106.211	93.004
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147		
Précompte mobilier	9148		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES
ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

ENTREPRISES LIÉES	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	255	22.994
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	255	22.994
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	5.931	210.066
A plus d'un an	9361		153.783
A un an au plus	9371	5.931	56.283
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	1.878	3.813
Autres charges financières	9471	1.125	2.174
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
AUTRES ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	88	88
Participations	9262	88	88
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352	414	82
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372	414	82

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC :

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice 2016
Émoluments du (des) commissaire(s)	9505	25
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	38
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063	
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95083	

Mentions en application de l'Article 133, paragraphe 6, du Code des sociétés.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation/ couverture	Volume	Exercice 2016		Exercice 2015	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
IRS	EVOLUTION EURIBOR	Couverture	686.188	0	-74.219	0	-96.349
IRS	EVOLUTION EURIBOR	Couverture	1.856.000	0	-105.042	0	-125.324
IRS	EVOLUTION EURIBOR	Couverture	385.115	0	-41.634	0	-53.927
IRS	EVOLUTION EURIBOR	Couverture	213.074	0	-23.089	0	-29.934
IRS	EVOLUTION EURIBOR	Couverture	2.500.000	0	-152.498	0	-181.831
IRS	EVOLUTION EURIBOR	Couverture	391.492	0	-39.340	0	-50.986
IRS	EVOLUTION EURIBOR	Couverture	2.000.000	0	-8.184	0	-43.911
IRS	EVOLUTION EURIBOR	Couverture	3.623.100	0	-140.777	0	-298.406
IRS	EVOLUTION EURIBOR	Couverture	9.212.789	0	-84.960	0	-245.421

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) *

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés *

L'entreprise ne possède que des entreprises filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable (article 110 du Code des sociétés).

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation *

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

PUBLIFIN
Rue Louvrex 95
4000 Liège 1, Belgique
0204.245.277

L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand.

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

5.5. Règles d'évaluation

PRÉAMBULE

RESA a bénéficié, avec effet comptable au 1er janvier 2014, d'un apport de branche d'activité « électricité » et, avec effet comptable au 1er janvier 2015, d'un apport de branche « gaz » par l'intercommunale Publifin. Ces apports ont été réalisés en continuité comptable, les règles d'évaluation précédemment applicables aux éléments d'actif et de passif au sein de la SCIRL Publifin continuent à s'appliquer. Lesdites règles d'évaluation ont été intégrées comme suit :

ACTIF

1. Frais d'établissement

Ils sont constitués de frais de changement de tension, de frais de formation du personnel et de frais d'émission d'emprunt obligataire. Ceux-ci, valorisés au coût direct de revient, sont intégralement amortis l'année d'acquisition.

2. Immobilisations incorporelles

Elles comprennent :

- les logiciels bureautiques et les autres logiciels, valorisés au prix d'acquisition et amortis linéairement sur 5 ans ;
- les frais d'études et de recherche, valorisés aux coûts directs de revient et amortis linéairement sur 5 ans ;
- les goodwill résultant des fusions par absorption auraient dû être, en principe, en tout ou partie, alloués aux différents éléments d'actifs acquis à l'occasion de la fusion. Ils sont principalement relatifs à la clientèle et au réseau de l'entité absorbée. Ils sont amortis linéairement sur 10 années prorata temporis la première année, ce qui correspond à la durée d'amortissement usuellement observée au niveau du secteur d'activité concerné.

3. Immobilisations corporelles

a. Généralités

Depuis le 01.01.2007, l'ensemble de la clientèle du Gestionnaire de Réseaux de Distribution d'Electricité et Gaz ou GRD est libéralisé. Dans ce contexte, la CREG (Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz) a édicté, depuis 2001, un ensemble de règles en matière d'évaluation, de taux d'amortissement et de valeurs résiduelles des immobilisations corporelles pour lesquelles elle dispose d'une compétence légale. Les règles d'évaluation ont été adaptées en conséquence depuis l'exercice 2007.

Depuis 2014, la compétence tarifaire a été transférée au régulateur régional wallon, la Commission Wallonne Pour l'Energie (CWaPE).

b. Valorisation

Les immobilisations corporelles sont valorisées à la valeur comptable réévaluée nette, (éventuellement limitée à des valeurs résiduelles prédéfinies pour les actifs, relevant de la compétence du régulateur, acquis antérieurement à 2002), c'est-à-dire la valeur d'acquisition ou le coût direct de revient augmenté de la plus-value, de frais généraux à hauteur d'un pourcentage de la valeur d'acquisition (16,5% jusqu'en 2007, 32,15 % de 2008 à 2012 pour les immobilisations corporelles « électricité » et 16,5% jusqu'en 2012 pour la branche d'activité « gaz » et ensuite d'un pourcentage déterminé annuellement en fonction de l'exercice à partir de 2013 pour les deux branches d'activité) et diminué des interventions de tiers et des amortissements actés.

c. Réévaluation

Les immobilisations corporelles peuvent être réévaluées conformément à l'Article 57 de l'Arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

d. Amortissements ordinaires

Les immobilisations corporelles font systématiquement l'objet d'amortissements conformément aux Articles 45 à 49 de l'Arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés. Les amortissements sont pratiqués en méthode linéaire aux taux suivants, prorata temporis:

Branche d'activité « électricité »

- 3 % sur les constructions et sur les bâtiments et sous-stations de réseaux 15 kV et Basse Tension ;
- 2 % sur les canalisations Basse Tension et Haute Tension ;
- 3 % sur les autres équipements électriques Basse Tension et Haute Tension ;
- 10 % sur le mobilier, l'outillage et les équipements électroniques ;
- 20 % sur le matériel roulant ;
- 20 % sur le matériel informatique.

Branche d'activité « gaz »

- 2 % sur les bâtiments administratifs ;
- 3 % sur les bâtiments industriels ;
- 3 % sur les stations, postes et cabines ;
- 2 % sur les canalisations ;
- 2 % sur les ouvrages de raccordement ;
- 3 % sur les compteurs ;
- 10 % sur les compteurs à budget ;
- 10 % sur les systèmes de télémessure ;
- 10 % sur le mobilier, les installations, les machines et l'outillage ;
- 20 % sur le matériel roulant.

e. Retraits

En cas de retraits (désaffectations), la valeur comptable ré-évaluée nette est diminuée, pour tout ou partie de la fiche d'amortissement concernée.

Pour le cas particulier de la plus-value de réévaluation actée en application des lignes directrices de la CREG, celle-ci fait l'objet d'une réduction de valeur de 2% annuellement au titre d'estimation de désaffectation (imposée par le régulateur).

4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont reprises à l'actif du bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition sous déduction des montants non appelés. Des réductions de valeur sont opérées pour les moins-values durables ou définitives.

5. Créances à plus d'un an

Ces dernières sont reprises à l'actif du bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition sous déduction éventuelle des réductions de valeur pour les moins-values durables ou définitives.

6. Stocks et en-cours de fabrication

Les stocks sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré. Ils font l'objet de réductions de valeur ou de reprise de celles-ci en tenant compte de l'état du stock à la date de clôture de l'exercice.

Les en-cours de fabrication sont valorisés au coût direct de revient.

7. Créances à un an au plus

Les créances à un an au plus sont enregistrées à leur valeur nominale. Une réduction de valeur est établie sur les montants douteux estimés.

8. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Elles sont reprises au bilan à leur valeur nominale et les titres à revenus fixes à leur valeur d'acquisition.

9. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont valorisés à leur valeur nominale.

PASSIF

1. Réserves

La dotation à la réserve légale se fait conformément à l'Article 616 du Code des sociétés.

2. Subsidés en capital

Ceux-ci sont repris à leur valeur nominale.

Ils sont transférés annuellement au compte de résultats au même rythme que l'amortissement de l'investissement concerné.

3. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques ou des charges prévisibles. Une reprise de provisions est effectuée dans la mesure où celles-ci ne se justifient plus et une utilisation est réalisée lorsque le risque ou la charge survient. Une adaptation annuelle est effectuée.

4. Dettes

Elles sont reprises à leur valeur nominale.

5. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont valorisés à leur valeur nominale.

HORS BILAN

1. Droits et engagements

Ils sont enregistrés à leur valeur nominale.

5.6. Rapport du commissaire sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2016

Sint-Stevens-Woluwe, le 25 avril 2017.

Aux Actionnaires de RESA SA
Liège

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport dans le cadre de notre mandat de Commissaire. Le présent rapport reprend notre opinion sur les comptes annuels pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2016, tels que définis ci-dessous, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats de l'exercice clôturé à cette date et l'annexe.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS - OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de RESA SA (« la Société ») pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2016. Ces comptes annuels, dont le total du bilan s'élève à EUR 1.467.379.696,35 et dont le compte de résultats de l'exercice se solde par un bénéfice de EUR 44.306.656,23, ont été établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Responsabilité du Conseil d'administration relative à l'établissement des comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (normes « ISA »), telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux exigences déontologiques. En tant que Commissaire, il nous appartient de planifier et de réaliser notre audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en oeuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève de notre jugement. En procédant à cette évaluation des risques, nous avons pris en compte le contrôle interne de la Société relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous avons obtenu du Conseil d'administration et des préposés à l'administration de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

À notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clôturé à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

L'établissement, le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du Code des sociétés et des statuts de la Société relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (normes « ISA ») applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Le rapport de gestion, établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés et à déposer conformément à l'article 100 dudit Code, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des informations requises par le Code des sociétés, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité de votre Société est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats qui vous est proposée est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Le Commissaire
PwC Réviseurs d'Entreprises scrl
Représentée par



Isabelle Rasmont
Réviseur d'Entreprises



Pascal Depraetere
Réviseur d'Entreprises

#6

Liste des adjudicataires

Liste des adjudicataires des marchés publics 2016 attribués pour compte de RESA sa

I. Marchés de travaux

Mode de passation : procédure négociée avec publicité.

- BATITEC S.A.
- YVAN PAQUE SA
- Léon Crosset S.A.
- Delta Thermic
- Donnay-Monami S.A.
- NELLES FRERES
- René Lejeune et Fils S.A.
- Collignon
- COFELY FABRICOM NV
- Jacobs SA
- SM Ronveaux – ETEC - Engema
- Roger Gehlen
- SM Yvan Paque – Jacobs
- Wilkin
- Bodarwe

Mode de passation : procédure négociée sans publicité.

- EC Maintenance
- SM RMS – Hydrogaz
- Jacobs S.A.
- Menuiserie Boulanger SPRL
- Heinen
- Cofely Fabricom Infra Sud
- Collignon
- René Lejeune et Fils S.A.
- Les entreprises Yvo Rinaldi S.A.
- Bati's construct S.P.R.L.

II. Marchés de fournitures

Mode de passation : procédure négociée avec publicité.

- Electrabel S.A.
- Citroën Belux NV
- D'Ieteren S.A.
- Renault
- R. Lejeune & Fils
- RICOH BELGIUM S.A.
- Swisstec
- Kabelwerk Eupen AG
- Nexans
- General cable celcat energia e telecomunicacoes S.A.
- Telec S.A.
- Landys+Gyr SA
- Contigea
- Infratech
- Amsterdam Capital Trading BV
- SGC
- Siemens
- CG Power Systems Belgium S.A.
- Amecam
- Syncro System SPRL
- Cargo Lifting
- Van Conversion SPRL
- Infratech
- Emmer Services
- Tube Belgium
- Vigotec Akatherm
- Seppelfricke
- Imbema Belgium
- Elster Cogegaz
- MTTT Grillo
- Dyka
- Elster Cogegaz

Mode de passation : procédure négociée sans publicité.

- Win
- AD Mécanique
- Groupe Gie Schreder
- Hades S.A. Elis
- CDC-CABINES DE CINEY SA
- Electro Engineering Jansen SPRL
- LITHOBETON SA
- SCHNEIDER ELECTRIC
- Sicame Benelux
- MOULAN
- Buysmetal
- Siemens
- Philips Belgium SA
- ABB

- SGC
- Seppelfricke
- Mürpro
- Hilti Belgium
- Infratech
- Contigea
- Verhulst
- Emmer Services
- Tecpesa SA
- Andiman
- Canon Belgium
- Office Depot
- Polytec

III. Marchés de services

Mode de passation : procédure négociée avec publicité.

- MULTICOM
- Socotec Belgium SPRL
- A.I.B. VINCOTTE BELGIUM
- DIDATA sa
- Ingestic
- Tractebel Engineering S.A.
- Teccon BVBA
- Globezenit Sprl
- RMS
- Ateliers Berton

Mode de passation : procédure négociée sans publicité.

- NRB S.A.
- EFEB S.A.
- Deloitte Consulting
- Haulogy.Net S.A.
- LABS ELECTRONIC S.A.
- Gazomat SARL
- Haulogy Net S.A.
- Ingestic
- Vision Consulting Group S.A
- Sami Engineering
- CG Holdings Belgium SA

Éditeur responsable :

Gil SIMON, Secrétaire Général, RESA S.A.

RESA S.A.

Rue Louvrex, 95
4000 Liège
Belgique
T. +32 (0)4 220 12 11
F. +32 (0)4 220 12 00
RPM Liège - 0847.027.754
www.resa.be

Crédits photos :

Shutterstock
RESA
Imagellan

© 2017 - Tous droits réservés RESA S.A.

Design :

[Page UP] sprl



Le papier utilisé dans ce rapport est certifié FSC (Forest Stewardship Council). Cette certification atteste d'une série de principes et de critères de gestion forestière mondialement reconnue. L'objectif de la certification FSC est de promouvoir une gestion responsable de la forêt.

Les acteurs du marché de l'énergie

